

## La guerre en Syrie

La République arabe syrienne est secouée par une guerre civile depuis 2011.

Opposant originellement les forces du président Bachar al-Assad, c'est-à-dire l'armée syrienne mais aussi des forces paramilitaires telles que les Forces de défense nationale, à des groupes d'insurgés contestant le régime en place, comme l'Armée syrienne libre (ASL), le conflit armé syrien a progressivement pris une tournure confessionnelle, avec l'entrée en jeu de groupes islamistes et djihadistes, comme l'État islamique (EI) en 2014. Il s'est par la suite étendu à d'autres acteurs comme les forces kurdes, au sein des Forces démocratiques syriennes (FDS).

Le conflit armé syrien s'est également régionalisé puis internationalisé, notamment à partir de 2015, à la suite de la montée en puissance du groupe État islamique en Syrie et des nombreux attentats perpétrés par ce dernier en Europe et en Occident plus généralement. De nombreux spécialistes estiment d'ailleurs que le conflit syrien s'apparente à une guerre par procuration<sup>1</sup>, puisque deux puissances internationales, les États-Unis et la Russie, s'affrontent indirectement à travers le soutien qu'elles apportent aux différentes parties au conflit.



<sup>1</sup> Concept forgé par Zbigniew Brzezinski, conseiller à la sécurité du président des États-Unis, Jimmy Carter, de 1977 à 1981

## I - Genèse du conflit

### • Hafez al-Assad (1970-2000) : un régime autoritaire et héréditaire fondé sur un parti unique

A la suite de l'indépendance de la République arabe syrienne en 1946 et d'une série de coups d'état dans les années 1960, le général Hafez al-Assad, fort de l'emprise qu'il exerce sur l'armée depuis 1966, renverse l'aile civile du parti Baas<sup>2</sup> le 13 novembre 1970 et s'empare du pouvoir. Soutenu par de nombreux officiers supérieurs dont la plupart est, comme lui, **issue d'une branche minoritaire du chiisme, les Alaouites**<sup>3</sup>, il est élu président de la République au suffrage universel avec 99,2% des voix<sup>4</sup> le 12 mars 1971.

Après l'élaboration d'une nouvelle constitution par le Conseil du Peuple le 12 mars 1973, Hafez el-Assad obtient du parlement syrien, majoritairement baasiste, la **concentration des pouvoirs exécutif, législatif et militaire** dans ses mains, ainsi qu'une place prééminente au **parti Baas**, considéré comme « le parti dirigeant la société et l'État »<sup>5</sup>. Ce dernier demeure prééminent au sein de la vie politique syrienne en dépit de la création en 1972 d'un Front national progressiste (FNP), regroupant quatre partis politiques autour du parti Baas. **Tout autre parti n'étant pas inclus dans le FNP est interdit.**

Par ailleurs, un appareil de sécurité regroupant l'armée syrienne, la milice du parti Baas, des forces paramilitaires (les Forces de défense nationale) ainsi que des services de renseignement se développe. Il contrôle tous les niveaux de la société syrienne et **réprime violemment toute forme d'opposition ou de contestation** du régime, qui monte des Frères Musulmans et de nombreux partis de gauche reprochant aux Alaouites de s'être emparé du pouvoir et éloigné des principes fondateurs du parti Baas : la laïcité, le socialisme, l'égalité des citoyens et la lutte contre l'impérialisme.

Au cours des années 1979-1980, une vague d'attentats perpétrée par la Société des Frères Musulmans donne une nouvelle opportunité au régime de réprimer brutalement toute forme d'opposition, notamment à Hama en 1982.

### • Bachar al-Assad (2000- ) : continuité du régime et revendications d'opposition

Au décès d'Hafez al-Assad en juin 2000, son fils Bachar al-Assad est proclamé à l'unanimité « dirigeant du parti Baas et du peuple » le 17 juin 2000 par le 9e congrès du parti Baas, puis élu président le 10 juillet 2000 après avoir été l'unique candidat à la présidence<sup>6</sup>. Malgré l'affichage initial d'une volonté d'ouverture démocratique et de modernisme, visible notamment à travers la libération de prisonniers politiques en novembre 2000<sup>7</sup> mais surtout à travers le « **printemps de Damas** »<sup>8</sup>, le régime de Bachar

---

<sup>2</sup> Le parti Baas, fondé en avril 1947 à Damas par Michel Aflak, chrétien grec-orthodoxe, et Salah Bitar, sunnite, était composé d'une aile civile ainsi que d'une aile militaire avant 1970.

<sup>3</sup> La Syrie est composée majoritairement d'une population musulmane. Cependant, il existe différentes branches au sein de l'islam, dont le chiisme d'où est issue la secte minoritaire des Alaouites. Selon un article du journal *La Croix*, *la situation de la mosaïque religieuse en Syrie*, publié en 2012, 70% de la population syrienne est sunnite, 10% alaouites, 1,1% druzes et 2,4% appartient à d'autres branches de l'islam minoritaires en Syrie. 8% de la population syrienne était chrétienne en 2012, selon le journal *La Croix*.

<sup>4</sup> Xavier Baron, *Histoire de la Syrie, 1918 à nos jours*, 2013, p153-177

<sup>5</sup> Constitution syrienne de 1973, article 8

<sup>6</sup> Xavier Baron, *Histoire de la Syrie, 1918 à nos jours*, 2013, p281-294

<sup>7</sup> Ibid

<sup>8</sup> Le « printemps de Damas » fait référence au mouvement de prise de parole qui eu lieu, notamment au sein de la capitale syrienne, Damas, durant les années 2000 et 2001. Ce mouvement a donné lieu à la formation de partis politiques « indépendants » ainsi qu'à l'organisation de colloques portant sur des enjeux politiques tels que la question des droits de l'homme en Syrie ou encore la nature du régime politique syrien.

al-Assad organise rapidement, après plusieurs pétitions d'intellectuels syriens dénonçant le parti unique<sup>9</sup>, **l'arrestation de nombreux opposants politiques**<sup>10</sup> et **poursuit la politique intérieure mise en œuvre sous le régime d'Hafez al-Assad.**

En dépit de cette répression durant les années 2000-2001, le « printemps de Damas » a tout de même permis la **structuration d'une opposition syrienne**, notamment via *la Déclaration de Damas pour un changement démocratique national* publiée le 16 octobre 2005, qui joua par la suite un rôle considérable au sein du Conseil national syrien (CNS) en 2011.

#### • Printemps arabes, manifestations pacifiques et répression à Deraa

En 2011, les printemps arabes qui agitent les pays voisins, épargnent dans un premier temps la Syrie, en raison notamment de l'omniprésence des forces de sécurité dans les villes syriennes mais aussi du climat de peur qui traverse la société. Néanmoins, **le régime de Bachar al-Assad et de plus en plus critiqué**, notamment à cause de la **corruption généralisée** de la vie politique et économique syrienne, de la **hausse des inégalités** au sein de la société<sup>11</sup> en partie liée à la mainmise des membres de la famille du président sur diverses institutions syriennes.

Ce mécontentement agite particulièrement des régions rurales touchées par quatre années de sécheresse, par la libéralisation de l'agriculture, et délaissées par le président, alors que le parti Baas s'était appuyé sur ces régions dans les années 1960 pour accéder au pouvoir. Et c'est à **Deraa, ville sunnite d'une région rurale du Sud du pays**, que se déclenche la vague de manifestations pacifiques qui se propage à travers le pays à partir de mars 2011 : un groupe d'adolescents y est arrêté et emprisonné après avoir inscrit sur des murs de la ville « le peuple veut la chute du régime ».

Si cet événement suscite de vives réactions au sein de la population locale, les manifestations sont violemment réprimées par le régime dès le 23 mars, notamment par la garde républicaine commandée par Maher al-Assad, frère du président. En réponse à cette répression, de nombreuses manifestations pacifiques se multiplient à travers le pays dès la fin du mois de mars. Elles ont notamment lieu à l'ouest du pays, dans les villes d'Homs, Hama et Lattaquieh et s'étendent progressivement à l'est, dans les villes de Qamishli ou Deir ez-Zor, les villes de Damas et d'Alep restant à l'écart du mouvement. Face aux manifestants qui demandent « la liberté, la justice et la dignité »<sup>12</sup> ainsi que la mise en œuvre de réformes, le gouvernement déploie l'armée et réprime sévèrement toute forme de contestation.

Bachar al-Assad tente tout de même d'instaurer des mesures d'apaisement. En effet, afin d'obtenir la neutralité de la population kurde au nord de la Syrie, il accorde la citoyenneté syrienne à une partie d'entre eux<sup>13</sup>, alors qu'elle leur avait été retirée en 1962. Par ailleurs, le 14 avril, Bachar al-Assad ordonne de libérer toutes les personnes arrêtées depuis le début des manifestations et le 21 avril, il publie un décret qui lève l'état d'urgence. Enfin, fin juillet, il approuve un projet de loi instaurant le multipartisme et autorisant la création de partis politiques, en dehors du FNP.

---

<sup>9</sup> Notamment, l'Appel des 99 et l'Appel des 1000, Xavier Baron, *Histoire de la Syrie, 1918 à nos jours*, 2013, p281-294

<sup>10</sup> Par exemple, Riad el-Turk, militant communiste syrien, en 2001

<sup>11</sup> Plus de 5,3 millions de personnes touchées par la pauvreté, selon l'ONU

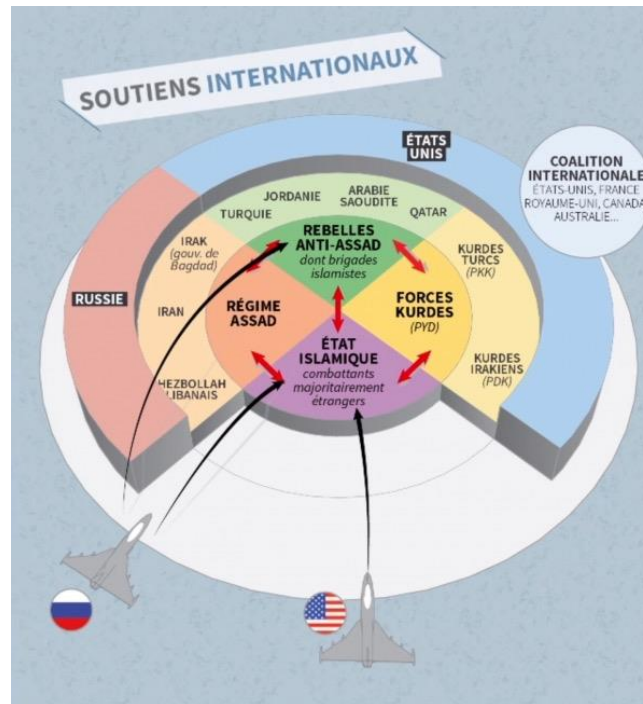
<sup>12</sup> Le Monde, *2012 en Syrie : la liberté, la dignité et la justice au bout du tunnel*, 3 janvier 2012

<sup>13</sup> Environ 300 000 parmi les 2 millions de kurdes présents en Syrie, Xavier Baron, *Histoire de la Syrie, 1918 à nos jours*, 2013, p315-370

Cependant, les manifestations se poursuivent et les manifestants demandent à présent un changement de régime. À la fin de l'année 2011, l'opposition se structure et de nombreux groupes se forment, le plus notable étant l'Armée syrienne libre (ASL), composée essentiellement de militaires majoritairement sunnites ayant désertés l'armée syrienne. Ainsi, le mouvement prend la forme d'un conflit armé, durant l'année 2012, avec la montée en puissance des affrontements entre les forces de Bachar al-Assad et l'ASL dans plusieurs villes syriennes. Damas n'est plus épargnée.

## II - Parties au conflit

Jusqu'en 2014, date de la montée en puissance du groupe État islamique, les principales parties au conflit étaient le régime de Bachar al-Assad accompagné de ses forces de sécurité - telles que l'armée syrienne, des forces paramilitaires (Forces de défense nationale) mais aussi des milices alaouites ou chiïtes comme les « chabbiha »<sup>14</sup> - contre les forces d'opposition au régime, telles que des groupes rebelles comme l'ASL ou encore des autorités d'opposition politique comme le Conseil national syrien (CNS). Les deux parties au conflit sont progressivement soutenus par des acteurs régionaux et internationaux différents.



15

Le Monde, *Comprendre la situation en Syrie en 6 minutes*, 27 octobre 2015

### • Le régime de Bachar al-Assad et ses forces de sécurité

Bachar al-Assad, Président de la République, Ali Abdullah Ayyoub, Chef d'État-major de 2012 à 2018 puis ministre de la Défense à partir de 2018, et Maher al-Assad, Chef de la garde républicaine dirigent les Forces armées syriennes (l'armée, la marine, l'armée de l'air et la défense aérienne syriennes) qui interviennent directement dans le conflit armé.

Les forces de sécurité du régime de Bachar al-Assad sont également composées de forces paramilitaires comme les Forces de défense nationale, fondées en 2012 par le gouvernement syrien avec le soutien de l'Iran et du Hezbollah libanais, à la suite de la fusion de plusieurs groupes paramilitaires, dont les « chabbiha ».

### • Les forces d'opposition au régime

<sup>14</sup> OFPRA, *Les « chabbiha » ou miliciens pro-régime*, 2 novembre 2017

<sup>15</sup> Le Monde, *Comprendre la situation en Syrie en 6 minutes*, 27 octobre 2015

### 1) L'opposition initiale

En juillet 2011, des militaires majoritairement sunnites ayant déserté l'armée syrienne, notamment Riad al-Assad<sup>16</sup>, forment l'**Armée syrienne libre (ASL)**, commandée par Selim Idriss de 2012 à 2014 avant que ce dernier ne devienne en 2019 le chef de l'**Armée nationale syrienne**. Cette dernière, fondée en 2017 pour se substituer à l'ASL, ne doit pas être confondue avec l'armée du régime syrien, rassemble plusieurs groupes rebelles issus de l'ASL et soutenus par la Turquie, mais aussi de groupes islamistes indépendants.

### 2) La radicalisation des groupes armés

**L'ASL ne forme pas un ensemble cohérent.** De nombreux groupes islamistes et djihadistes, souvent soutenus par les monarchies du Golfe<sup>17</sup> (Arabie Saoudite et Qatar), émergent progressivement au sein du conflit, à partir de la fin de l'année 2011 et au début de l'année 2012, aux côtés des rebelles, faisant prendre au conflit une **tournure confessionnelle**, avec des implications au-delà des frontières syriennes. En effet, contrairement aux manifestants syriens dont le but est de mettre en place un régime démocratique parlementaire et pluriconfessionnel, ces groupes intégristes musulmans souhaitent instaurer une république islamique fondée sur la charia, la loi islamique.

Parmi ces groupes islamistes et djihadistes les plus connus, dont de nombreux combattants sont parfois d'anciens combattants de l'ASL, figure le **Front Jabhat al-Nusra**, composé de combattants syriens mais aussi d'Irak, du Caucase, d'Asie Centrale et d'Afrique du Nord. Ce groupe d'idéologie salafiste djihadiste, fondé en janvier 2012 et dirigé par Abou Mohammed al-Joulani, est considéré comme une émanation d'Al-Qaïda<sup>18</sup>, le groupe ayant prêté allégeance au chef d'Al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri, en avril 2013. Bien qu'il ait coopéré avec l'ASL au début du conflit armé, le Front Jabhat al-Nusra rejette la Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution (CNFOR), dont fait partie l'ASL<sup>19</sup>, à partir de septembre 2013.

Renommé **Jabhat Fatah al-Sham** en 2016, le groupe djihadiste salafiste rejoint l'alliance **Hayat Tahrir al-Cham**, regroupant 6 autres groupes rebelles islamistes syriens, en janvier 2017. L'alliance Hayat Tahrir al-Cham est opposée à l'ASL et au groupe salafiste **Ahrar al-Cham**, fondé par Hassan Aboud en décembre 2011 et rallié au groupe **Harakat Nour al-Din al-Zenki** au sein du mouvement **Jabhat Tahrir Souriya** en février 2018 (finalement dissous en mars 2019). Un **Front islamique**, associant plusieurs groupes rebelles d'islamistes modérés ou salafistes et soutenu financièrement par la Turquie et le Qatar, participe également au conflit armé de novembre 2013 à décembre 2016.

### 3) L'intervention de l'Etat islamique

Parallèlement à ces groupes rebelles islamistes et djihadistes, s'impose l'**État islamique en Irak et au Levant (EIL)**, fondé en avril 2013. Ce groupe djihadiste, venu d'Irak, s'empare progressivement de territoires dans le nord-est de la Syrie puis le long de la frontière entre la Syrie et l'Irak, durant l'année

---

<sup>16</sup> Sallon, H., Camus, E., Alouti F. « Du soulèvement populaire au conflit international, 7 ans de guerre en Syrie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 15/06/2020)

<sup>17</sup> Ibid

<sup>18</sup> <https://ucdp.uu.se/actor/5554>

<sup>19</sup> Ibid

2013 et l'année 2014. L'EIL, qui se réclame également d'al-Qaïda, devient officiellement **l'État islamique (EI)** le 29 juin 2014 et proclame son chef Abou Bakr al-Baghdadi, « calife et successeur de Mahomet », après avoir établi un califat dans les territoires sous son contrôle, avec notamment la ville de **Raqqa** considérée comme **capitale du califat**. L'EI est, néanmoins, désavoué par le chef d'Al-Qaïda, en novembre 2013, après que ce dernier a reconnu le front Jabhat al-Nusra comme seul représentant d'Al-Qaïda en Syrie.

Cette déclaration engendre une **rivalité entre le Front Jabhat al-Nusra et l'EI** qui s'affrontent au cours de plusieurs combats à partir de 2013. La montée en puissance de l'EI en Syrie, à partir de 2013, a fortement déstabilisé l'opposition armée syrienne, qui n'approuve pas les méthodes employées par l'EI. En effet, cette dernière a été souvent associée à l'EI et cela a ainsi discrédité son mouvement ainsi que ses revendications. Ainsi, à partir de 2013, l'ASL et l'EI se sont également affrontés au cours de nombreux combats, en témoigne le nombre croissant de prisonniers de l'ASL faits par l'EI<sup>20</sup>.

#### 4) L'opposition politique

Le **Conseil national syrien (CNS)** - dirigé par Burhan Ghalioun, opposant au régime exilé à Paris – est dominé par des sunnites et s'est constitué le 23 août 2011, à Istanbul en Turquie. Ce conseil, qui a essentiellement pour but de **coordonner la lutte contre le régime de Bachar al-Assad**<sup>21</sup>, est, cependant, rapidement critiqué à cause de la forte influence jouée par les Frères Musulmans en son sein, soutenus par le Qatar, ainsi que du parti islamiste turc (AKP), mais aussi à cause du fait que beaucoup de ses membres sont exilés et ainsi considérés comme éloignés de la réalité.

De nombreux partis kurdes, réunis au sein du **Conseil national kurde (CNK)**, ont d'ailleurs refusé d'intégrer le CNS à cause de cette trop forte influence des Frères Musulmans. Les rivalités qui traversent le CNS, entre l'Arabie Saoudite et le Qatar ainsi qu'entre les laïcs et les Frères Musulmans, paralysent le Conseil et poussent de nombreux membres laïcs à créer une **Coalition des forces laïques et démocratiques syriennes (CFLD)**, en septembre 2011 à Paris. Le 11 novembre 2012, le CNS adhère à la **Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution (CNFOR)**, à la suite de la pression des États-Unis qui ne considèrent plus le CNS comme le représentant de l'opposition politique syrienne.

#### • **Les forces étrangères**

##### 1) Les forces pro-régime

Le régime de Bachar al-Assad reçoit, dès le début du conflit, **des soutiens régionaux de la part de l'Iran**, qui lui fournit une assistance technique via l'envoi de l'unité d'élite Al-Quds des Gardiens de la révolution<sup>22</sup> - anciennement dirigée par Qasem Soleimani - mais aussi des équipements, du **Hezbollah libanais**, dirigé par Hassan Nasrallah, ainsi que de **milices chiïtes irakiennes** notamment. L'implication des gouvernements irakiens et iraniens mais aussi du Hezbollah libanais vise à préserver l'influence de « l'axe chiïte » Téhéran-Bagdad-Damas-Hezbollah au sein de la région.

**La Russie**, dirigée par Vladimir Poutine, soutient également ouvertement, depuis le début du conflit, le régime syrien à travers ses vétos successifs au sein du Conseil de sécurité de l'ONU qui cherche à

---

<sup>20</sup> OFPRA, Traitement des combattants de l'Armée syrienne libre (ASL) prisonniers de l'organisation État islamique (EI), 27 avril 2017

<sup>21</sup> Xavier Baron, *Histoire de la Syrie, 1918 à nos jours*, 2013, p315-370

<sup>22</sup> Xavier Baron, *Histoire de la Syrie, 1918 à nos jours*, 2013, p315-370

apporter une solution au conflit syrien, mais aussi via ses frappes aériennes contre les rebelles et l'État islamique, à partir de fin septembre 2015.

La Russie participe notamment, aux côtés des forces du régime de Bachar al-Assad, à la reprise du contrôle de la ville de Palmyre, tenue depuis près d'un an par l'EI<sup>23</sup>, le 25 mars 2016.

Pendant, **les occidentaux accusent rapidement la Russie de cibler les rebelles et l'opposition modérée plutôt que les membres de l'EI**<sup>24</sup>. En effet, **la Russie s'implique indirectement dans les campagnes militaires menées par la Turquie** contre l'EI et les forces kurdes dans le nord de la Syrie, le 24 août 2016<sup>25</sup> : lors de l'opération « Bouclier de l'Euphrate » ainsi qu'en octobre 2019 lors de l'opération « Source de paix », elle n'empêche pas la Turquie d'intervenir militairement, conformément aux accords stratégiques passés avec le gouvernement de Recep Tayyip Erdogan<sup>26</sup>.

Par ailleurs, la Russie mène également une campagne de bombardements dans la province d'Idlib, en septembre 2018<sup>27</sup>, l'un des derniers bastions rebelles de la Syrie « contrôlé à 60 % par le groupe djihadiste Hayat Tahrir Al-Cham »<sup>28</sup>, permettant au régime de Bachar al-Assad de reprendre le contrôle de la ville de Khan Cheikhoun, le 21 août 2019. Ainsi, à travers son implication dans le conflit armé syrien, la Russie cherche à préserver son influence dans la région, face à la présence considérable des États-Unis.

## 2) Les autres forces étrangères

### Les forces occidentales :

Dès le début du conflit en 2011, l'Union européenne, notamment **la France et le Royaume-Uni**, ainsi que **les États-Unis** condamnent les réactions du régime syrien envers l'opposition, appellent Bachar al-Assad à la démission, en raison des brutales répressions des manifestations pacifiques de mars 2011, et enclenchent rapidement des sanctions économiques.

Le 21 août 2013, à la suite d'attaques chimiques au gaz sarin perpétrées par le régime de Bachar al-Assad en Ghouta orientale, dans la banlieue de Damas, les États-Unis, la France ainsi que le Royaume-Uni, fortement préoccupés par ces attaques, condamnent, une nouvelle fois, avec plus ou moins de réserves, l'action du régime syrien sur son peuple<sup>29</sup>.

Enfin, le 4 avril 2017, survient une attaque au gaz sarin à Khan Cheikhoun, une ville du gouvernorat d'Idlib, alors « aux mains de la rébellion anti-Assad ».<sup>30</sup> L'ONU attribue, le 6 septembre, aux forces gouvernementales syriennes, cette attaque par le biais d'un agent chimique interdit par « la Convention de 1993 prohibant la fabrication, le stockage et l'utilisation d'armes chimiques »<sup>31</sup>. Cette attaque

---

<sup>23</sup> Ofpra (05 avril 2016). « Syrie : Chronologie du conflit dans la province et la ville de Homs de mars 2011 à mars 2016 », p.9. (document consulté le 16/06/2020)

<sup>24</sup> *Ibid*

<sup>25</sup> Opération « Bouclier de l'Euphrate », intervention terrestre, décidée par la Turquie, ayant pour but de « chasser [...] l'organisation État islamique (EI) de sa frontière méridionale et de porter un coup d'arrêt aux ambitions des forces kurdes dans le nord de la Syrie », Kaval A., (03 septembre 2016), « Les brigades syriennes du « Bouclier de l'Euphrate ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 16/06/2020)

<sup>26</sup> Daou, M. (08 janvier 2017). « L'entente turco-russe compromet les desseins autonomistes des Kurdes de Syrie ». *France24* [en ligne], (page consultée le 16/06/2020)

<sup>27</sup> Laurent, Q. (8 septembre 2018). « Tout comprendre à Idlib, la dernière bataille de Syrie ». *Le Parisien* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>28</sup> Le Monde avec AFP (17 septembre 2018). « Syrie : vers une « zone démilitarisée » à Idlib, sous l'égide de la Russie et la Turquie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>29</sup> *Le Monde* (28 août 2013), « Syrie : le récit des tensions depuis l'attaque chimique de Damas », (page consultée le 15/06/2020)

<sup>30</sup> Barthe, B. (06 septembre 2017). « Un rapport de l'ONU attribue l'attaque au sarin de Khan Cheikhoun à l'armée syrienne ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>31</sup> *Ibid*



- qui a lieu après de nombreuses autres frappes du régime, notamment au chlore, sur Alep et ses hôpitaux - suscite « une immense vague d'indignation [notamment en Occident] » et provoque « en représailles, trois jours plus tard, une frappe américaine contre un aéroport militaire syrien »<sup>32</sup>.

Cependant, **les forces occidentales ne s'impliquent militairement, en Syrie, qu'à partir de l'année 2015 afin de lutter contre la montée en puissance de l'EI**, dans le nord-est de la Syrie notamment. En effet, à la suite de la formation de la **coalition internationale en Irak et en Syrie menée par les États-Unis** en août 2014, **la France prend également part aux frappes aériennes** menées en Syrie contre l'EI<sup>33</sup>, le 27 septembre 2015.

Face à la défaite et au recul de l'EI en Syrie, le président américain, **Donald Trump, décide le 7 octobre 2019 de retirer les forces américaines en Syrie**. Néanmoins, cette décision provoque de nombreuses réactions locales (réaction des kurdes ainsi que des FDS) et internationales (vives tensions au sein même de l'administration Trump et mises en garde de la part de l'Union européenne, notamment de la France) puisqu'elle laisse la voie libre à une intervention turque contre les kurdes syriens issus du PYD et des YPG, considérés comme terroristes par Ankara mais ayant pourtant largement contribué à la défaite de l'EI en Syrie.

#### Les forces kurdes :

Les Kurdes - majoritairement restés en retrait au début du conflit<sup>34</sup> en raison de la décision du président Bachar al-Assad d'accorder à une partie de la population kurde la citoyenneté syrienne en avril 2011 - s'engagent progressivement dans le conflit face à la montée en puissance de l'EI en Syrie à partir de 2014.

En effet, le 10 octobre 2015, **le parti de l'union démocratique (PYD)** - présidé par Salih Muslim et considéré comme la branche syrienne du **Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)**, présent en Turquie - ainsi que **les unités de protection du peuple (YPG)**, branche armée du PYD formée en 2011, rejoignent **les Forces démocratiques syriennes (FDS)**. Les FDS, regroupant aussi bien des Kurdes que des rebelles arabes souvent proches de l'ASL, participent, depuis octobre 2015, à la Coalition internationale en Irak et en Syrie, dirigée par les États-Unis depuis août 2014 et dont le but est de lutter contre l'EI ainsi que le Front Jabhat al-Nusra en Irak et en Syrie.

Cependant, l'entrée en jeu des forces kurdes au sein de la coalition internationale, afin de lutter contre l'EI, a soulevé de nombreux paradoxes. En effet, via leur participation à la coalition internationale, **les forces kurdes, qui étaient restées neutres depuis le début du conflit, s'impliquent finalement au sein du conflit armé et entretiennent des relations fortes avec les forces occidentales, pourtant opposées au régime de Bachar al-Assad**. Parallèlement, les forces occidentales - qui condamnent, depuis 2011, aux côtés de la Turquie, les actions du régime syrien vis-à-vis des manifestants mais aussi de l'opposition modérée - soutiennent un parti affilié au PKK, qui apparaît « sur la liste des organisations terroristes faisant la guerre contre la Turquie »<sup>35</sup>.

---

<sup>32</sup> Barthe, B. (06 septembre 2017). « Un rapport de l'ONU attribue l'attaque au sarin de Khan Cheikhoun à l'armée syrienne ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>33</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». Arte [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

<sup>34</sup> Cela reste tout de même à nuancer puisque, suite à la mesure d'apaisement prise par le président Bachar al-Assad envers la population kurde ainsi que le départ de l'armée syrienne des zones majoritairement peuplées de Kurdes, ces derniers se sont impliqués implicitement au sein du conflit en faveur de Bachar al-Assad, notamment en repoussant les manifestants puis les rebelles de leurs zones de contrôle.

<sup>35</sup> *Le Collimateur* (26 mai 2020). « Les Kurdes, partenaires trahis de la lutte contre Daesh ». (page consultée le 16/06/2020)

## La Turquie :

Après avoir rompu, dès 2011, ses relations avec Damas<sup>36</sup> dès 2011, la Turquie finit par s'impliquer dans le conflit armé le 24 juillet 2015, après l'attentat de Suruç revendiquée par l'EI.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan prend alors publiquement position contre l'EI et **autorise les Etats-Unis à utiliser des bases aériennes turques**. Cependant, **sous couvert de la lutte contre l'EI, Ankara a reconnu avoir effectué des bombardements contre les positions des combattants kurdes en Syrie pour empêcher les forces kurdes syriennes de progresser** vers l'ouest de l'Euphrate et ainsi de former « un Etat kurde autonome dans le nord de la Syrie », les Kurdes souhaitant relier leurs différents territoires du nord-est et du nord-ouest de la Syrie<sup>37</sup>. La Turquie a ainsi mené **une série d'interventions militaires terrestres dans le Nord de la Syrie** comme l'opération « Bouclier de l'Euphrate » à partir du 24 août 2016, l'opération « Rameau d'olivier », dans la ville et la région d'Afrine, à partir du 20 janvier 2018 ainsi que l'opération « Source de paix » à partir du 9 octobre 2019. Ces interventions militaires consistaient principalement à « chasser [...] l'organisation État islamique (EI) de sa frontière méridionale et [à] porter un coup d'arrêt aux ambitions des forces kurdes dans le nord de la Syrie »<sup>38</sup>.

---

<sup>36</sup> Sallon, H., Camus, E., Alouti F. « Du soulèvement populaire au conflit international, 7 ans de guerre en Syrie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 15/06/2020)

<sup>37</sup> *RFI* (27 octobre 2015). « Kurdes: la Turquie reconnaît avoir bombardé le PYD en Syrie ». (page consultée le 16/06/2020)

<sup>38</sup> Kaval, A. (03 septembre 2016). « Les brigades syriennes du « Bouclier de l'Euphrate ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 16/06/2020)

### III - temps forts du conflit

- **La militarisation de l'opposition au régime**

À la suite de la répression menée par Bachar Al-Assad contre les contestations populaires observées dans le pays depuis mars 2011, l'opposition au régime se militarise. Dans cette démarche, des soldats et officiers syriens en désertion créent l'Armée syrienne libre (ASL) fin juillet 2011, le colonel Riyad Al-Assaad en est la tête de file<sup>39</sup>.

- **La radicalisation de l'opposition au régime**

En janvier 2012, la tournure de la révolution évolue. Apparaissent alors les djihadistes du Front Al-Nosra « qui appellent au "djihad" contre le régime "apostat" de Bachar Al-Assad et à l'instauration d'un Etat islamique en Syrie »<sup>40</sup>.

Ce groupe islamiste constitue un second mouvement d'opposition au régime, ne combattant pas avec l'ASL et ne rejoignant pas le CNS<sup>41</sup>. Il se renforce au cours de l'année 2012, « s'imposant partout comme le fer de lance de la rébellion au détriment de l'Armée syrienne libre (ASL) »<sup>42</sup> et s'impose notamment dans le contrôle de la province d'Idlib.

- **L'échec des nombreux accords de cessez-le-feu**

Début avril 2012, un plan de paix de l'ONU est accepté par la Syrie. Celui-ci prévoyant « un cessez-le-feu immédiat, l'aide et l'accès humanitaire, l'ouverture d'un dialogue politique, la libération des personnes arbitrairement détenues, l'accès pour la presse et la liberté de manifester »<sup>43</sup>. 300 observateurs non armés sont également mandatés sur place pour observer l'application du **cessez-le-feu qui n'est pas respecté, ni par le régime, ni par l'opposition**.<sup>44</sup>

Le 18 décembre 2015, le Conseil de sécurité de l'ONU s'accorde sur une résolution entérinant un plan de paix américano-russe en envisageant une transition politique dans le pays et l'ouverture de pour-parlers de paix entre le régime et l'opposition<sup>45</sup>.

Le cessez-le-feu américano-russe prévu par la résolution du 18 décembre débute le 27 février : **les combats baissent en intensité sans jamais réellement cesser**.<sup>46</sup>

---

<sup>39</sup> Sallon, H., Camus, E., Alouti F. « Du soulèvement populaire au conflit international, 7 ans de guerre en Syrie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 15/06/2020)

<sup>40</sup> Le Monde avec AFP et Reuters (10 avril 2013). « La fulgurante ascension du Front Al-Nosra en Syrie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 15/06/2020)

<sup>41</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». Arte [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

<sup>42</sup> Le Monde avec AFP et Reuters (10 avril 2013). « La fulgurante ascension du Front Al-Nosra en Syrie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 15/06/2020)

<sup>43</sup> Geneste, A. (23 avril 2012). « L'ONU vote l'envoi de 300 observateurs en Syrie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 15/06/2020)

<sup>44</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». Arte [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

<sup>45</sup> *Le Monde* (18 décembre 2015). « Accord décisif sur un plan de paix en Syrie à l'ONU ». (page consultée le 16/06/2020)

<sup>46</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». Arte [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

De mai à septembre 2017, la Russie ainsi que les autres belligérants internationaux soutenant chacun un acteur local s'accordent pour instaurer **des zones de désescalades** dans l'objectif d'« amener à une plus grande pacification et à un renforcement du régime de cessez-le-feu. »<sup>47</sup>

Un accord de cessez-le-feu est trouvé début juillet entre les Etats-Unis et la Russie dans le sud-ouest de la Syrie<sup>48</sup>. Sont créés en septembre « quatre zones de désescalade, dont la plus grosse à Idlib »<sup>49</sup>. Mais les combats ne s'arrêtent pas.<sup>50</sup>

Après la constatation d'une pluie de bombardements russes dans la province d'Idlib en septembre 2018<sup>51</sup>, la Turquie et la Russie ont trouvé un accord le 17 septembre 2018 « pour la création, d'ici le 15 octobre, d'une « zone démilitarisée » sous leur contrôle dans la région d'Idlib ». <sup>52</sup>

- **Les attaques chimiques du régime**

Le 21 août 2013, en Ghouta orientale dans la banlieue de Damas, se déroulent des **attaques au gaz sarin**. Ces offensive du régime visent les territoires sous le contrôle de l'ASL et ont fait 1 845 morts et 9 924 blessés, dont deux tiers de femmes et d'enfants selon cette partie de l'opposition.<sup>53</sup>

Après l'accord de Damas, « des inspecteurs de l'ONU se rendent sur l'un des sites de l'attaque présumée au gaz chimique » pour prélever des échantillons. Il est observé au niveau international une forte préoccupation des acteurs étatiques au sujet de ces attaques.<sup>54</sup>

Par la suite, le Conseil de sécurité des Nations Unis adopte une résolution à l'unanimité « encadrant la destruction de l'arsenal chimique syrien du régime de Bachar Al-Assad » et la possibilité de nouvelles sanctions sous forme d'une résolution.<sup>55</sup>

Le 4 avril 2017, survient une attaque au gaz sarin à Khan Cheikhoun, une ville du gouvernorat d'Idlib, alors « aux mains de la rébellion anti-Assad ». <sup>56</sup> Le 6 septembre, l'ONU attribue cette attaque via un agent chimique interdit par le droit international<sup>57</sup> aux forces gouvernementales syriennes.

---

<sup>47</sup> Le Monde avec AFP (03 mai 2017). « Syrie : Moscou et Ankara en faveur de zones de « désescalade », les négociations d'Astana au point mort ». Le Monde [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>48</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». Arte [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

<sup>49</sup> Le Monde avec AFP (07 octobre 2017). « Syrie : la Turquie lance une opération militaire à Idlib ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>50</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». Arte [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

<sup>51</sup> Laurent, Q. (8 septembre 2018). « Tout comprendre à Idlib, la dernière bataille de Syrie ». *Le Parisien* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>52</sup> Le Monde avec AFP (17 septembre 2018). « Syrie : vers une « zone démilitarisée » à Idlib, sous l'égide de la Russie et la Turquie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>53</sup> Ofpra (29 février 2016). « Syrie : Chronologie des principales offensives menées sur Damas et sa banlieue de mars 2011 à février 2016 », p.7. (document consulté le 15/06/2020)

<sup>54</sup> *Le Monde* (28 août 2013), « Syrie : le récit des tensions depuis l'attaque chimique de Damas », (page consultée le 15/06/2020)

<sup>55</sup> Le Monde avec AFP (27 septembre 2013), « Syrie : le Conseil de sécurité adopte une résolution sur les armes chimiques ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 15/06/2020)

<sup>56</sup> Barthe, B. (06 septembre 2017). « Un rapport de l'ONU attribue l'attaque au sarin de Khan Cheikhoun à l'armée syrienne ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>57</sup> *Ibid.*

Cette attaque a lieu après de nombreuses autres frappes du régime (notamment **au chlore**) sur Alep et ses hôpitaux (entre autres). **Des attaques toxiques qui passent, pour le docteur Abdukhalek, un ophtalmologue syrien, le plus souvent « inaperçues ».**<sup>58</sup>

Néanmoins, cette attaque de Khan Cheikhoun a « suscité une immense vague d'indignation [notamment en Occident] et provoqué en représailles, trois jours plus tard, une frappe américaine contre un aéroport militaire syrien »<sup>59</sup>.

- **L'entrée en jeu et la progression de l'Etat islamique**

Le 29 juin 2014, le chef de l'EIIL annonce la création du califat entre la Syrie et l'Irak qui, pour le premier pays, s'étend à « la grande majorité de la province de Raqqa » ainsi qu'à de « larges parts de la province pétrolière de Deir ez-Zor (est), frontalière de l'Irak et même certaines positions dans la province d'Alep. »<sup>60</sup> Un contrôle conséquent leur ouvrant « des perspectives d'expansion en direction des régions orientales et centrales de la Syrie ».<sup>61</sup>

L'EIIL se renomme par ailleurs État Islamique (EI).

Après que Raqqa est tombée aux mains des rebelles le 5 mars 2013, les djihadistes de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) progressent dans la province et reprennent le contrôle de la ville le 14 janvier 2014<sup>62</sup>.

- **La bataille de Kobané, un tournant**

Toujours dans un objectif d'expansion territoriale du califat et après avoir plus ou moins échoué aux portes d'Alep notamment face aux troupes rebelles<sup>63</sup>, **l'EI lance le 13 septembre 2014 une offensive contre la ville de Kobané** (officiellement Aïn al-Arab<sup>64</sup>) située dans le gouvernorat d'Alep, dans le Nord de la Syrie. Une **ville défendue par le YPG**, bras armé du parti politique kurde syrien : le Parti de l'union démocratique (PYD) qui contrôle peu ou prou la région du Nord de la Syrie depuis 2011 (région connue sous le nom de « Rojava »).<sup>65</sup>

Se déroule alors un évènement déterminant dans le conflit : **l'entrée en guerre de la coalition internationale** menée par les Etats-Unis, qui déploient uniquement des moyens aériens<sup>66</sup>, aux côtés des forces kurdes.

---

<sup>58</sup> Gerard, M. (15 juin 2017). « Attaque chimique de Khan Cheikhoun, en Syrie : le récit d'un médecin ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>59</sup> Barthe, B. (06 septembre 2017). « Un rapport de l'ONU attribue l'attaque au sarin de Khan Cheikhoun à l'armée syrienne ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>60</sup> Le Monde avec AFP (29 juin 2014). « Les islamistes de l'EIIL proclament un « califat islamique » entre l'Irak et la Syrie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 15/06/2020)

<sup>61</sup> Ofpra (18 mars 2016). « Syrie : Chronologie des principales offensives menées sur Raqqa et sa province de mars 2011 à mars 2016 », p.7. (document consulté le 15/06/2020)

<sup>62</sup> Ofpra (18 mars 2016). « Syrie : Chronologie des principales offensives menées sur Raqqa et sa province de mars 2011 à mars 2016 », p.7. (document consulté le 15/06/2020)

<sup>63</sup> Ofpra (04 mars 2016). « Syrie : Principales offensives menées sur Alep et sa province de janvier 2012 à janvier 2016 », pp. 6-7. (document consulté le 16/06/2020)

<sup>64</sup> Wikipédia. « Kobané ». (Page consultée le 16/06/2020)

<sup>65</sup> Ofpra (9 octobre 2018). « Relations entre le PYD et le régime syrien depuis le début du conflit », p.3 et suivantes. (document consulté le 16/06/2020)

<sup>66</sup> *Le Collimateur* (26 mai 2020). « Les Kurdes, partenaires trahis de la lutte contre Daesh ». (page consultée le 16/06/2020)

C'est à partir de ce « siège de Kobané »<sup>67</sup> que **les forces kurdes deviennent un soutien au sol de la coalition internationale** contre l'EI.<sup>68</sup>

L'aide colossale apportée par la coalition internationale aux forces kurdes, sans contrepartie politique et à condition que ces derniers combattent l'EI, leur permet de contrôler un territoire immense, le Nord-Est syrien.

La ville est reprise le 27 janvier 2015. Une **première défaite pour l'EI en Syrie**.<sup>69</sup>

- **L'entrée en guerre des turcs**

Le 24 juillet 2015, la Turquie s'implique dans le conflit syrien à la suite de l'attentat de Suroç sur son sol revendiqué par l'EI. A la suite de celui-ci, Erdogan prend publiquement position contre Daesh et autorise les Etats-Unis à utiliser des bases aériennes turques.

Le 20 janvier 2018 débute **la bataille d'Afrin**, tout au Nord de la Syrie près d'Alep. Celle-ci constitue à l'origine une offensive turque « destinée à déloger les YPG » de l'enclave d'Afrin, un groupe qu'Ankara considère comme terroriste et qu'elle ne veut pas à sa frontière<sup>70</sup>.

De manière cohérente, des factions de l'ASL se sont engagées auprès de la Turquie, des milices pro-Assad soutiennent alors les forces kurdes. Les Turcs prennent Afrin le 18 mars<sup>71</sup>.

- **L'intervention militaire de la Russie**

A la fin de septembre 2015, la Russie annonce son soutien au régime de Damas en s'engageant dans le conflit armé, modifiant alors le rapport de force.

Poutine soutient ouvertement Bachar Al-Assad et entend le maintenir au pouvoir. Il justifie son engagement auprès du régime par la lutte contre les groupes terroristes et annonce un soutien uniquement par l'aviation tant que « l'armée syrienne mènera des campagnes d'attaque. »<sup>72</sup>

Les occidentaux accusent la Russie de cibler les rebelles et l'opposition modérée plutôt que les membres de l'EI.<sup>73</sup>

---

<sup>67</sup> *Le Monde* (15 février 2016). « Qui sont les forces kurdes de Syrie, bombardées par la Turquie ? ». (page consultée le 16/06/2020)

<sup>68</sup> *Le Collimateur* (26 mai 2020). « Les Kurdes, partenaires trahis de la lutte contre Daesh ». (page consultée le 16/06/2020)

<sup>69</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». Arte [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

<sup>70</sup> France24 avec AFP (21 février 2018). « Bataille d'Afrin en Syrie : les forces en présence ». (page consultée le 17/06/2020)

<sup>71</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». Arte [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

<sup>72</sup> *AFP* (28 septembre 2016). « Il y a un an, la Russie lançait son intervention en Syrie ». Vidéo YouTube AFP, (consultée le 16/06/2020)

<sup>73</sup> *Ibid.*

- **La bataille d'Hassaké et la prise de contrôle du Nord-Est syrien par les Kurdes**

Le 18 août 2016, après une semaine de combats, la ville d'Hassaké **alors tenue par les forces du régime tombe entre les mains des forces kurdes** du YPG. Cette victoire permet aux kurdes de contrôler la province d'Hassaké dans le Nord-Est de la Syrie.<sup>74</sup>

- **La retraite de l'EI**

La progression du régime de Bachar al-Assad sur l'EI :

Le 25 mars 2016, victoire stratégique et symbolique du régime de Damas : l'armée syrienne reprend avec le soutien de ses alliés russes, du Hezbollah libanais et de la brigade « Fatimiyoun » le contrôle de la ville de **Palmyre** qui était tenue depuis le 21 mai 2015 par l'EI<sup>75</sup>. Les forces gouvernementales font ainsi reculer l'EI qui s'était installé dans le désert syrien et leur reprennent un bastion stratégique.

Le 3 novembre 2017, « Les forces pro-régime reprennent le contrôle total de la ville de Deir ez-Zor. »<sup>76</sup> Le groupe EI perd le contrôle de cette dernière grande ville.

La progression des kurdes et de la coalition sur l'EI :

Mi-octobre 2017, les FDS annoncent avoir repris le contrôle entier de la ville de **Raqqa** et les derniers djihadistes se retirent.<sup>77</sup>

Une défaite majeure pour le groupe EI qui perd le contrôle de sa capitale auto-proclamée.

Chute de **Baghouz** le 23 mars 2019, dernier bastion de l'EI en Syrie. Après presque cinq ans de combats acharnés contre le groupe djihadistes, les FDS soutenus par la coalition internationale déclarent le 23 mars : « Le soi-disant califat a été totalement éliminé. »<sup>78</sup>

Le 31 octobre 2019, le groupe EI confirme la mort de son chef Abou Bakr Al-Baghdadi, « tué dans une opération menée par les Etats-Unis près du village de Baricha, dans le nord-ouest de la Syrie, le 26 octobre. »<sup>79</sup> Il était calife auto-proclamé depuis 2014 et l'homme le plus recherché du monde dans la lutte anti-terroriste.<sup>80</sup>

- **La perte de territoires de l'opposition islamisée**

Fin novembre - début décembre 2016, **le régime syrien affirme avoir repris le contrôle total d'Alep** qui était alors aux mains de la rébellion et contrôle à nouveau les cinq villes principales de Syrie : **Alep, Homs, Damas, Hama et Lattaquié**<sup>81</sup>.

---

<sup>74</sup> Franceinfo avec AFP (23 août 2016). « Syrie : le régime de Damas et les Kurdes concluent un accord de cessez-le-feu dans le nord-est du pays ». *Franceinfo* [en ligne], (page consultée le 16/06/2020)

<sup>75</sup> Ofpra (05 avril 2016). « Syrie : Chronologie du conflit dans la province et la ville de Homs de mars 2011 à mars 2016 », p.9. (document consulté le 16/06/2020)

<sup>76</sup> Ofpra (9 février 2018). « Conflit syrien – Les principales offensives menées sur Deir Ezzor et sa province, chronologie et bibliographie ». (page consultée le 17/06/2020)

<sup>77</sup> Ofpra (18 mars 2016). « Syrie : Chronologie des principales offensives menées sur Raqqa et sa province de mars 2011 à mars 2016 », p.7. (document consulté le 15/06/2020)

<sup>78</sup> Le Monde avec Reuters (23 mars 2019). « Syrie : avec la chute de Baghouz, l'EI perd son dernier territoire ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>79</sup> *Le Monde* (31 octobre 2019). « Le groupe Etat islamique confirme la mort de son chef Abou Bakr Al-Baghdadi et nomme son successeur ». (page consultée le 17/06/2020)

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». Arte [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

Courant printemps et été 2018, les forces du régime de Bachar Al-Assad enchaînent les victoires militaires contre les rebelles : **la Ghouta orientale** est reprise par l'armée régulière, après des semaines d'un « déluge de feu du régime ».<sup>82</sup>

En juillet, le régime reconquiert également **Deraa**, ville du point de départ des protestations syriennes de 2011.<sup>83</sup>

En 2018, la province **d'Idlib** est « contrôlée à 60 % par le groupe djihadiste Hayat Tahrir Al-Cham »<sup>84</sup> et en janvier 2019, le groupe djihadiste Hayat Tahrir al-Cham (anciennement Front Al-Nosra) en prend le contrôle « au détriment des factions armées réunies au sein du Front national de libération (FNL), une coalition de forces disparates soutenues par la Turquie »<sup>85</sup>. Depuis la perte des grandes villes de l'opposition, **la région d'Idlib est son dernier bastion** qu'elle partage avec le groupe Hayat Tahrir al-Cham.

- **L'opération « Bouclier de l'Euphrate**

Le 24 août 2016, les turques et l'opposition armée au régime de Bachar Al-Assad lancent l'opération « Bouclier de l'Euphrate ». Celle-ci consiste à entrer en territoire syrien pour créer une zone tampon tenue pas l'opposition au régime dans le nord de la Syrie. Cette intervention terrestre décidée par la Turquie a également pour but de « chasser [...] l'organisation Etat islamique (EI) de sa frontière méridionale et de porter un coup d'arrêt aux ambitions des forces kurdes dans le nord de la Syrie. »<sup>86</sup>

Cette opération fait état du rôle ambivalent des États-Unis illustrant bien la complexité de son soutien et à son allié turque, et aux forces kurdes.

Cette opération fait état d'un rapprochement stratégique entre la Russie et la Turquie, la seconde retirant des troupes rebelles d'Alep pour avoir l'accord de la première pour mener l'opération dans le Nord du pays.

- **Le retrait des forces américaines**

Le 19 décembre 2018, Donald Trump annonce sa volonté de retirer les troupes états-uniennes de Syrie, annonçant sur son compte Twitter : « Nous avons vaincu l'EI en Syrie, ma seule raison d'y être »<sup>87</sup>.

**Le 7 octobre 2019 s'entame le retrait des forces américaines**, provoquant de nombreuses réactions locales (réaction des kurdes) et internationales (vives tensions au sein même de l'administration Trump et mises en garde de la part de la France, de l'Union européenne et des FDS face à une offensive turque) et laissant porte ouverte à une intervention turque contre les kurdes syriens du YPG considérés comme terroristes par Ankara.<sup>88</sup>

---

<sup>82</sup> Le Parisien avec AFP (12 avril 2018). « Syrie : la Ghouta orientale entièrement reprise par le régime de Bachar al-Assad ». *Le Parisien* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>83</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». Arte [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

<sup>84</sup> Le Monde avec AFP (17 septembre 2018). « Syrie : vers une « zone démilitarisée » à Idlib, sous l'égide de la Russie et la Turquie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>85</sup> Jégo, M., Zerrouky, M. (15 janvier 2019). « Syrie : l'ordre djihadiste de Hayat Tahrir Al-Cham règne à Idlib ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>86</sup> Kaval, A. (03 septembre 2016). « Les brigades syriennes du « Bouclier de l'Euphrate ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 16/06/2020)

<sup>87</sup> Paris, G., Kaval, A. (19 décembre 2018). « Etats-Unis : Donald Trump annonce le retrait militaire américain de Syrie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>88</sup> Le Monde avec AFP et Reuters (07 octobre 2019). « Confusion autour du retrait des troupes américaines du nord de la Syrie ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)



Dans ce contexte, le président turc Recep Tayyip Erdogan a lancé le 9 octobre « en direction de la ville de Tal Abyad » « son offensive contre les forces kurdes du nord-est de la Syrie, alliées des Occidentaux dans la lutte antidjihadistes, faisant fi des mises en garde internationales ».<sup>89</sup>

- **La province d’Idlib, dernier enjeu territorial pour le régime, l’opposition et les islamistes :**

Alors que depuis 2016, l’opposition au régime enchaîne les pertes de territoires au profit des loyalistes de Bachar al-Assad, le dernier bastion des rebelles et des islamistes d’Hayat Tahrir al-Cham se localise dans la province d’Idlib.

Les groupes islamistes, majoritaires dans la zone (ils en contrôlent plus de la moitié « au détriment des factions armées réunies au sein FNL<sup>90</sup>)<sup>91</sup>, luttent contre l’avancée des forces du régime appuyées par la Russie. Une avancée qui a été interrompue avec l’accord de démilitarisation russo-turc de septembre 2018<sup>92</sup>, dont le but était de différer une offensive du régime contre le bastion rebelle d’Idlib en gelant les fronts dans le nord-ouest syrien, où vivent encore près de 3 millions de civils. »<sup>93</sup>

L’offensive reprend au début de l’année 2019 tout en étant ralentie par l’action des rebelles et leur soutien turc qui maintient l’équilibre dans la zone.

Ainsi, au début du mois de mai 2019, les forces du régime attaquent la ville de Khan Cheikhoun contrôlée par le groupe djihadiste Hayat Tahrir al-Cham.<sup>94</sup> Épaulé par la Russie, le régime prend le contrôle de cette localité-clef le 21 août.<sup>95</sup>

C’est le début d’une lourde offensive du régime pour reprendre la poche d’Idlib ».<sup>96</sup> Il reprend notamment la ville de Saraqeb au début du mois de février 2020. Une offensive qualifiée de « carnage » par les Occidentaux qui va jusqu’à provoquer une réunion en urgence du Conseil de sécurité de l’ONU face au drame humanitaire.

Cette offensive sur la localité et sa région, position stratégique de la province (au croisement d’une voie routière rejoignant Alep et la côte maritime) a fait de nombreuses victimes ainsi qu’un nombre très important de déplacés (environ 586 000 sur deux mois selon l’ONU).<sup>97</sup> Et, pour faire pression sur l’Union européenne et obtenir « davantage d’aide européenne pour faire face à la catastrophe humanitaire à Idlib »<sup>98</sup>, Recep Tayyip Erdogan indiquait le 28 février 2020 « que son pays ne « retiendrait plus ceux qui veulent se rendre en Europe ».<sup>99</sup>

---

<sup>89</sup> Le Monde avec AFP (09 octobre 2019). « Syrie : la Turquie annonce le début de la phase terrestre de son offensive, tollé international ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2019)

<sup>90</sup> Jégo, M., Zerrouky, M. (15 janvier 2019). « Syrie : l’ordre djihadiste de Hayat Tahrir Al-Cham règne à Idlib ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>91</sup> Le Monde avec AFP (7 février 2020). « Syrie : le régime reprend une ville-clé dans la région d’Idlib ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 15/08/2020)

<sup>92</sup> Jégo, M. ; Barthe, B. (8 mai 2019). « La machine de guerre russo-syrienne à la reconquête de la province rebelle d’Idlib ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 15/08/2020)

<sup>93</sup> Jégo, M., Stephan, L. (20 août 2019). « Les combattants anti-Assad se retirent de secteurs clés de la province syrienne d’Idlib ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>94</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». *Arte* [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

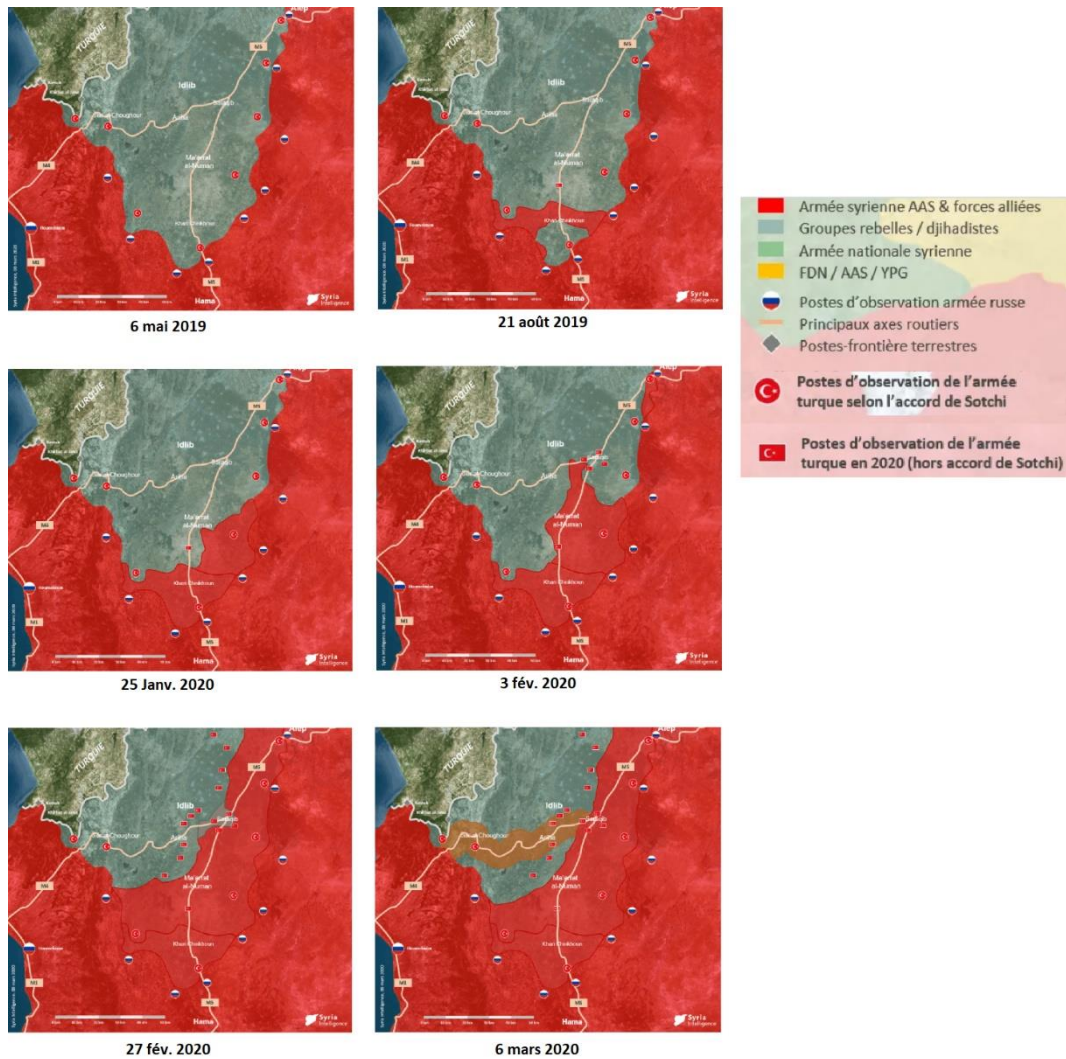
<sup>95</sup> Boch, M., Peters, H., (2019). « Syrie, neuf ans de guerre ». *Arte* [en ligne], (reportage consulté le 15/06/2020)

<sup>96</sup> Emile Bouvier, Point de situation de la poche insurgée d’Idlib : entre « plus grand désastre humanitaire du siècle » et pierre d’achoppement des acteurs du conflit en Syrie, 21 avril 2020

<sup>97</sup> Le Monde avec AFP (7 février 2020). « Syrie : le régime reprend une ville-clé dans la région d’Idlib ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 15 août 2020)

<sup>98</sup> Ibid.

<sup>99</sup> Le Monde avec AFP (28 février 2020). « La Grèce bloque des centaines de migrants à sa frontière avec la Turquie ». (page consultée le 17/06/2020)



Syria Intelligence (1<sup>er</sup> mai 2020) Evolution de la situation militaire dans la région d'Idlib

Le 5 mars 2020, un cessez-le-feu dans la région d'Idlib est négocié entre la Turquie et la Russie pour « mettre fin aux combats et contenir une crise humanitaire croissante ».<sup>100</sup> Mais cette trêve est très relative et n'apaise pas réellement les tensions entre les différents protagonistes.<sup>101</sup>

<sup>100</sup> Lopez, J., Bretonnier, M. (05 mars 2020). « Pourquoi la bataille d'Idlib est-elle si importante pour le futur de la Syrie, et de la région ? ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>101</sup> France Culture (07 mars 2020). « Syrie : un cessez-le-feu qui reste fragile à Idlib ». (page consultée le 15/08/2020)

## IV - Les moyens du conflit

- **Les forces du régime et ses alliés :**

- **Bombardements :**

### **Utilisation de bombes incendiaires ainsi que d'armes à sous-munitions :**

La coalition russo-syrienne utilise ces procédés de bombardement de façon non-discernée lorsqu'elle tente de reprendre le contrôle de quartiers tenus par l'opposition dans tout le pays. Ces attaques visent donc l'opposition armée modérée du régime mais a des incidences sur la vie des civils également présents sur place.<sup>102</sup>

Ces armes permettent, par leur processus de démultiplication au largage d'une bombe en sous-bombes explosives, de **bombarder avec beaucoup d'imprécision** une zone visée et ainsi de réduire les chances de manquer sa cible. Mais, ajoutant cela au fait que « 40% de ces armes n'explosent pas à l'impact »<sup>103</sup>, celles-ci se transforment en bombes à retardement explosant au moindre impact, faisant de nombreux dégâts parmi les populations civiles et ce, même après la fin des combats.<sup>104</sup>

Des techniques de bombardement que cette coalition utilise ici contre les groupes rebelles tenant la zone et qu'elle combine avec une avancée au sol.

Ces bombardements peuvent être plus ou moins ciblés. Mais **les méthodes des Russes et du régime consistent également à focaliser leurs bombardements sur des bâtiments sensibles tels que des hôpitaux**. Ainsi, en septembre 2017, lors de l'offensive lancée dans la province d'Idlib, les forces russo-syriennes détruisent « au moins six hôpitaux » ayant un impact *de facto* sur les civils.<sup>105</sup>

### **Utilisation par le régime d'armes chimiques :**

Human Rights Watch recense ces utilisations « à au moins quatre reprises depuis fin 2016 — dans l'est de Hama les 11 et 12 décembre 2016, dans le nord de Hama le 30 mars, et à Khan Sheikhoun le 4 avril. »<sup>106</sup>

L'ONU attribue, le 6 septembre, cette attaque par le biais d'un agent chimique interdit par « la Convention de 1993 prohibant la fabrication, le stockage et l'utilisation d'armes chimiques »<sup>107</sup> aux forces gouvernementales syriennes.

Mais ces attaques au gaz sarin ne sont pas les seules. Le régime utilise également le « largage de chlore par des hélicoptères »<sup>108</sup>, notamment sur des hôpitaux<sup>109</sup>, réalisé « à au moins huit reprises dans l'offensive pour reprendre Alep ».<sup>110</sup>

### **Les drones :**

---

<sup>102</sup> Human Rights Watch. *Rapport Mondial 2018 : Syrie*. (Page consultée le 18/06/2020)

<sup>103</sup> Vanderheyde, D. « Rapport 2019 de l'observatoire des sous-munitions: les sous-munitions continuent de tuer des civils ». *Handicap International*, (page consultée le 20/06/2020)

<sup>104</sup> Feertchak, A. (31 août 2017). « Les bombes à sous-munitions, un fléau toujours plus meurtrier pour les civils ». *Le Figaro* [en ligne], (page consultée le 20/06/2020)

<sup>105</sup> Human Rights Watch. *Rapport Mondial 2018 : Syrie*. (Page consultée le 18/06/2020)

<sup>106</sup> *Ibid.*

<sup>107</sup> Barthe, B. (06 septembre 2017). « Un rapport de l'ONU attribue l'attaque au sarin de Khan Sheikhoun à l'armée syrienne ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>108</sup> Human Rights Watch. *Rapport Mondial 2018 : Syrie*. (Page consultée le 18/06/2020)

<sup>109</sup> Gerard, M. (15 juin 2017). « Attaque chimique de Khan Sheikhoun, en Syrie : le récit d'un médecin ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 17/06/2020)

<sup>110</sup> Human Rights Watch. *Rapport Mondial 2018 : Syrie*. (Page consultée le 18/06/2020)

**Les forces du Hezbollah** ainsi que **les forces russes**, alliés du régime de Bachar Al-Assad, ont eu recours à des drones pour mener des missions de reconnaissance sur les champs de bataille syriens mais également pour des frappes aériennes, comme en septembre 2014 contre un poste de commandement du Front Al-Nosra à la frontière libano-syrienne.<sup>111</sup>

- **Troupes au sol :**

Concernant les troupes au sol, le régime dispose du soutien des troupes du Hezbollah libanais et comportant des unités spéciales armées avec des équipements récents.

Le régime dispose également au sol d'un armement léger, équipant ses hommes, mais aussi d'un armement lourd tel que des chars appuyés par les hélicoptères et avions du régime.<sup>112</sup>

- **Méthodes de siège et de déplacements forcés des populations :**

Utilisation par le régime de la méthode du **siège de zones civiles tenues par l'opposition**. Ces sièges ont pour conséquences des restrictions sur l'acheminement de l'aide humanitaire dans ces zones et ainsi des « conditions humanitaires [...] détériorées », « obligeant les communautés de plusieurs zones assiégées à se soumettre aux termes d'accords de cessez-le-feu et d'évacuation avec le gouvernement. »<sup>113</sup> **Des sièges combinés avec des bombardements et des tirs d'artillerie se sont notamment déroulés dans cinq zones assiégées :** « la ville de Daraya, l'est de la ville d'Alep, le quartier d'Al Waer à Homs, et les villes de Kefraya et de Foua » et entraînant des déplacements forcés de populations.<sup>114</sup>

- **Disparitions forcées, arrestations arbitraires, torture :**

Le régime use de ces méthodes depuis le début du conflit, « le Réseau syrien des droits de l'homme (SNHR) a documenté plus de 4 252 arrestations arbitraires, la plupart conduites par les forces gouvernementales. »<sup>115</sup>

Un rapport de février 2017 d'Amnesty International fait état des conditions de détention abominables dans la prison de Saidnaya près de Damas. Des conditions similaires recensées dans la prison d'Adra (cf. Partie V).

Les disparitions forcées sont un fait connu. **Le gouvernement syrien détient sans jugement, parfois même depuis 2011, des « milliers de personnes »** parmi lesquelles « figuraient des détracteurs et des opposants non violents du gouvernement, ainsi que des proches de personnes recherchées par les autorités qui étaient détenus à leur place. »<sup>116</sup>

- **Daesh/État islamique :**

- **Utilisation de drones :**

L'EI, malgré son statut de groupe non-étatique, a été capable durant le conflit syrien de déployer **des armes militaires à la pointe de la technologie**.

---

<sup>111</sup> IRSEM (04 septembre 2019). « FEAR THE DRONES: REMOTELY PILOTED SYSTEMS AND NON-STATE ACTORS IN SYRIA AND IRAQ ». (document consulté le 19/06/2020)

<sup>112</sup> L'Obs avec AFP (28 juillet 2012). « SYRIE. L'armée d'Assad a déployé ses chars autour d'Alep ». *L'OBS* [en ligne], (consulté le 25/06/2020)

<sup>113</sup> IRSEM (04 septembre 2019). « FEAR THE DRONES: REMOTELY PILOTED SYSTEMS AND NON-STATE ACTORS IN SYRIA AND IRAQ ». (document consulté le 19/06/2020)

<sup>114</sup> Amnesty International (2018). « Rapport 2017/18 ». (document consulté le 20/06/2020)

<sup>115</sup> Human Rights Watch. *Rapport Mondial 2018 : Syrie*. (Page consultée le 18/06/2020)

<sup>116</sup> Amnesty International (2018). « Rapport 2017/18 ». (document consulté le 20/06/2020)

En cela, les forces de Daesh ont utilisé des **drones**, leur permettant de mener des missions de reconnaissance et de largages d'explosifs, notamment lors de la bataille de Kobané contre la coalition internationale et les forces kurdes et contre les turcs menant l'opération « Bouclier de l'Euphrate » en septembre 2016.<sup>117</sup>

Cette technologie peut également leur servir pour une « surveillance en temps réel pour mener des attaques suicides de hautes précision » et « enregistrer des images de leurs attentats suicides » leur servant de propagande.

**L'utilisation de ces drones leur a permis de compenser « le manque de force aérienne » par rapport aux acteurs étatique technologiquement supérieurs.**<sup>118</sup>

- **Mines :**

**L'EI a miné de nombreux territoires lorsqu'il était en voie de les perdre.** Cela a notamment été le cas dans la ville de Raqqa que les djihadistes ont miné pour ralentir la progression des troupes kurdes en 2017.

Après la reprise de Raqqa par les kurdes, la vie a peu à peu repris mais de nombreuses mines et obus restent dissimulés et n'ont pas encore explosés. Des armes parfois dissimulées dans des jouets d'enfants ou dans des habitations représentent un grave danger pour les civils et ont pour objectif de terroriser les populations.<sup>119</sup>

**Cela a été le cas pour l'ensemble des territoires perdus par Daesh en Syrie.**<sup>120</sup>

- **Armement général dont les troupes de Daesh ont disposé :**

Un rapport de 2015 réalisé par Amnesty International a répertorié l'origine et les types d'armes utilisées par l'EI en Syrie et en Irak.

Le rapport conclut que ces armes proviennent pour une part importante « de stocks militaires irakiens mal sécurisés qui ont été pillés, saisis ou obtenus dans le cadre d'un commerce illicite », de stocks de l'armée syrienne pillés mais aussi d'armes fournies à des groupes d'oppositions « par des pays comme la Turquie, les États du Golfe et les États-Unis »<sup>121</sup>.

L'EI dispose **d'un arsenal léger** composé de fusils d'assaut, de fusils à lunettes, de mitrailleuses, de missiles antichars, **mais également d'un arsenal plus lourd tel que des missiles anti-chars guidés et des missiles sol-air.**<sup>122</sup>

Contre les forces militaires en présence, l'EI dispose également de chars d'assaut capturés que l'on peut voir dans leurs vidéos de propagande et qui sont utilisés sur le terrain.<sup>123</sup>

- **Attaques contre les civils :**

Attaques des forces de l'EI sur des civils, certaines délibérées, d'autres aveugles mais les touchant également.

---

<sup>117</sup> IRSEM (04 septembre 2019). « FEAR THE DRONES: REMOTELY PILOTED SYSTEMS AND NON-STATE ACTORS IN SYRIA AND IRAQ ». (document consulté le 19/06/2020)

<sup>118</sup> *Ibid.*

<sup>119</sup> Nivellet-Cardinale, S. (2017). « Syrie: Raqqa, la bataille de l'Euphrate ». *ARTE Reportage*, (consulté le 21/06/2020)

<sup>120</sup> *Le Collimateur* (10 mars 2020). « Le Moyen-Orient après Daesh ». (consulté le 21/06/2020)

<sup>121</sup> Amnesty International (07 décembre 2015). « Les stocks sont pleins : l'armement de l'état islamique ». (consulté le 21/06/2020)

<sup>122</sup> *Ibid.*

<sup>123</sup> Mantoux, S. et FranceSoir.fr (02 février 2017). « Etat islamique et chars d'assaut: comment les djihadistes emploient leurs blindés en Irak et en Syrie ». *FranceSoir* [en ligne], (consulté le 25/06/2020)

Utilisation de civils en tant que **boucliers humains** pendant les combats de 2017 à Raqqa contre les FDS et la coalition internationale. Les forces de l'EI ont par ailleurs empêché les civils de fuir la ville pendant l'opération.<sup>124</sup>

**Attentats suicides** à l'explosif des forces de l'EI visant des civils « dont un en février à Alep qui a fait 50 morts et un autre en octobre dans la capitale, Damas, qui a tué 17 civils. »<sup>125</sup>

L'EI use également de méthodes d'**exécutions sommaires** contre des individus accusés de collaborer avec le régime.<sup>126</sup>

- **Hayat Tahrir al Sham :**

- **Troupes :**

Le groupe dispose selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme de 30 000 hommes dont 10 000 étrangers, venant majoritairement de la région du bassin méditerranéen.

- **Attaques contre les civils :**

Le groupe armé a également utilisé les méthodes de l'**attentat-suicide** contre les populations civiles entraînant de lourdes pertes.<sup>127</sup>

Il a également été fait état de leur implication dans des **sièges de zones peuplées de civils**, « limitant l'accès à l'aide humanitaire et médicale ainsi qu'à d'autres biens et services de première nécessité » dans les villes de « Kefraya et de Foua, dans le gouvernorat d'Idlib. »<sup>128</sup>

De manière indifférenciée, les groupes EI et Hayat Tahrir al Sham utilisent, pour se battre contre les forces militaires en présences, des roquettes ainsi que des mortiers. Des armes dont ils se servent parfois lors de tirs aveugles pouvant affecter des civils.<sup>129</sup>

- **L'ASL :**

Il existe peu de renseignements sur l'armement de l'armée syrienne libre (ASL). L'opposition armée ayant vocation à lutter contre les forces du régime peine au début de la guerre à trouver de quoi combattre et se contente alors d'armes légères (kalachnikov, lance-roquettes) qui se révèlent parfois inefficaces face aux armes lourdes du régime de Bachar al-Assad.<sup>130</sup>

Les rebelles se font tout de même livrer indirectement des armes par des pays tels que l'Arabie Saoudite ou le Qatar finançant des obus, des fusils à lunette ou encore des missiles anti-chars.

Par ailleurs, depuis 2013, la France a livré des armes aux combattants de l'ASL comprenant « des mitrailleuses de calibre 12.7 mm, des lance-roquettes, des gilets pare-balles, des jumelles de visée nocturne et des moyens de communication » mais pas d'explosifs.<sup>131</sup>

---

<sup>124</sup> Amnesty International (2018). « Rapport 2017/18 ». (document consulté le 20/06/2020)

<sup>125</sup> *Ibid.*

<sup>126</sup> *Ibid.*

<sup>127</sup> *Ibid.*

<sup>128</sup> *Ibid.*

<sup>129</sup> *Ibid.*

<sup>130</sup> Mabillard, B. (05 juin 2012). « L'Armée syrienne libre cherche désespérément des armes ». *Le Monde* [en ligne], (page consultée le 21/06/2020)

<sup>131</sup> Riols, Y., Barthe, B., Bensimon, C. (21 août 2014). « Comment et pourquoi la France a livré des armes aux rebelles en Syrie ». *Le Monde* [en ligne], (consulté le 25/06/2020)

Les autres groupes rebelles syriens, comme le Front National de Libération, soutenus par la Turquie, disposent également d'armes lourdes et de moyens matériels permettant de détruire des hélicoptères du régime.<sup>132 133</sup>

- **La coalition internationale dirigée par les Etats-Unis :**

- **Frappes aériennes :**

Cette coalition, dans le conflit syrien, use majoritairement de frappes aériennes en soutien aux Kurdes. Ces frappes se dirigent contre les forces de l'EI<sup>134</sup> mais également contre le régime syrien comme lorsque la coalition internationale l'accuse en 2018 d'une attaque à l'arme chimique.<sup>135</sup>

Des drones sont également utilisés de manière évidente par la coalition internationale.

Par ailleurs, les bombardements réalisés par la coalition ne touchent pas exclusivement les forces militaires visées (EI). En effet, un rapport d'Amnesty International, datant de 2017-2018, témoigne de certains bombardements exécutés « en violation du droit international humanitaire » faisant « des morts et des blessés parmi la population civile ».<sup>136</sup>

- **Soutien de formation et de coordination :**

En 2015, les Etats-Unis annoncent le déploiement d'environ 50 membres des forces d'opération spéciales qui auront « pour mission de participer à l'effort de guerre contre le groupe terroriste État islamique ».<sup>137</sup>

Ces effectifs sont « cantonnés à un rôle d'assistance et de conseil aux groupes armés rebelles syriens dits modérés, et ne [sont] donc pas directement impliqués dans des combats. »<sup>138</sup>

Des forces spéciales françaises ont également été engagées notamment dans un rôle de conseil des « rebelles arabo-kurdes des forces démocratiques syriennes engagées contre le groupe EI à Manbij, près de la frontière turque. »<sup>139</sup>

- **Forces Kurdes du YPG et des FDS :**

- **Armement :**

---

<sup>132</sup> OLJ avec AFP (14 février 2020). « Un hélicoptère de l'armée syrienne abattu par les rebelles pro-Ankara, Damas progresse dans le Nord-Ouest ». *L'Orient Le Jour* [en ligne], (consulté le 25/06/2020)

<sup>133</sup> AFP (07 octobre 2018). « Syrie: le retrait des armes lourdes prendra "plusieurs jours", selon les rebelles ». *L'Express* [en ligne], (consulté le 25/06/2020)

<sup>134</sup> Compagnon, S. (20 juillet 2016). « CARTE. Qui fait quoi dans la coalition internationale contre Daech ? ». *Le Parisien* [en ligne], (page consultée le 19/06/2020)

<sup>135</sup> AFP (07 octobre 2019). « L'engagement américain en Syrie depuis 2011 ». *Le Point* [en ligne], (page consultée le 19/06/2020)

<sup>136</sup> Amnesty International (2018). « Rapport 2017/18 ». (document consulté le 20/06/2020)

<sup>137</sup> Maligorne, C. (30 octobre 2015). « Les États-Unis envoient des forces spéciales en Syrie ». *Le Figaro* [en ligne], (page consultée le 19/06/2020)

<sup>138</sup> *Ibid.*

<sup>139</sup> RFI (10 juin 2016). « Paris reconnaît la présence de forces spéciales françaises en Syrie ». (consulté le 25/06/2020)

En 2017, Donald Trump a pris la décision d'armer les forces kurdes combattant contre l'EI dans l'objectif de les soutenir en matériel dans leur lutte pour reprendre Raqqa. Des livraisons en « armes légères, munitions, mitrailleuses, véhicules blindés, ou équipement du génie » étaient prévues, au grand dam des Turcs.<sup>140</sup>

En 2019, ce soutien en armes et en véhicules de la part de Washington était toujours d'actualité.<sup>141</sup>

- **La Turquie :**

En soutien aux rebelles syriens et contre les positions du régime et des kurdes, la Turquie utilise les airs via des bombardements avec ses drones et son aviation<sup>142</sup> en soutien à leurs troupes au sol.<sup>143</sup>

---

<sup>140</sup> Service International (10 mai 2017). « Washington arme les Kurdes syriens pour mener l'assaut contre Rakka ». *Le Monde* [en ligne], (consulté le 25/06/2020)

<sup>141</sup> Le Figaro avec AFP (18 septembre 2019). « Syrie: Washington continue d'envoyer des armes aux Kurdes ». *Le Figaro* [en ligne], (consulté le 25/06/2020)

<sup>142</sup> AFP (03 mars 2020). « Les drones «made in Turkey» volent au secours de l'armée turque en Syrie ». *LaCroix* [en ligne], (consulté le 25/06/2020)

<sup>143</sup> Le Monde avec AFP (12 octobre 2019). « Offensive turque en Syrie : de violents combats sur le terrain, des milliers de manifestants en France ». *Le Monde* [en ligne], (consulté le 25 juin 2020)



## V - Les conséquences du conflit sur la population

### • Pertes humaines

Malgré un manque de données exactes et la décision du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme de ne plus communiquer d'estimations du nombre de victimes depuis janvier 2014<sup>144</sup>, de nombreuses ONG internationales estimaient en 2019, le nombre de décès à plus de 400 000<sup>145</sup>, depuis 2011. Une estimation proche de celle du programme Uppsala sur les conflits qui considère en 2019, que la guerre civile en Syrie aurait fait environ 362 millions de victimes<sup>146</sup>, avec un pic en 2014.

Au-delà des pertes humaines, et selon le journal Le Monde<sup>147</sup>, en 2019, plus de 1,5 million de personnes en Syrie seraient invalides ou blessées à cause du conflit qui sévit depuis 2011. De plus, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), plus de 13,1 millions de syriens auraient besoin d'une assistance humanitaire, en 2020.

### • Attaque indiscriminées

Les syriens pâtissent gravement des **attaques indiscriminées de la coalition russo-syrienne**. En effet, dans leurs tentatives de reprise de territoires notamment à l'opposition au régime, les forces gouvernementales visent aussi les civils et frappent des hôpitaux, des établissements scolaires ainsi que des habitations.<sup>148</sup>

**Les frappes de la coalition internationale menées par les Etats-Unis ont également fait**, de manière assez floue, des ravages « par inadvertance » parmi les civils<sup>149</sup> et notamment à Raqqa lors de sa campagne de quatre mois contre l'EI en 2017.<sup>150</sup>

Il a également été observé des **attaques indiscriminées menées par Ankara**, contre les civils, dans le nord de la Syrie, sous forme de bombardements sur des écoles ou des maisons.<sup>151</sup>

De manière indiscriminée également, les civils font l'expérience des attaques illégales du gouvernement menées avec **des armes chimiques ainsi qu'avec des armes à sous-munitions**, « deux types d'armement prohibés au niveau international »<sup>152</sup>. Les attaques à l'arme chimique font, selon un rapport de Human Rights Watch, une majorité de morts parmi les civils, dont des enfants.<sup>153</sup>

De plus, le passage de l'EI à Raqqa continue, par exemple, de toucher considérablement les civils, et ce même après la fin des combats. En effet, les mines dissimulées dans la ville par les djihadistes tuent et mutilent les civils qui parfois tentent de rentrer chez eux.<sup>154</sup> Ceci constitue en 2018 la principale source de mortalité chez les enfants de Syrie.<sup>155</sup>

---

<sup>144</sup> Huffington Post, *Syrie: l'ONU ne donnera plus d'estimations sur le nombre de morts*, 8 janvier 2014

<sup>145</sup> <https://www.hrw.org/fr/middle-east/n-africa/syria>

<sup>146</sup> <https://ucdp.uu.se/country/652>

<sup>147</sup> Le Monde, *Syrie, le désastre sans fin d'un pays exsangue par huit années de guerre*, 16 mars 2019

<sup>148</sup> Human Rights Watch (2019). « Rapport mondial 2019 ». (consulté le 22/06/2020)

<sup>149</sup> *Ibid.*

<sup>150</sup> Amnesty International (2019). « Syrie 2019 ». (consulté le 22/06/2020)

<sup>151</sup> Human Rights Watch (2019). « Rapport mondial 2019 ». (consulté le 22/06/2020)

<sup>152</sup> *Ibid.*

<sup>153</sup> Human Rights Watch (1er mai 2017). « Death by Chemicals ». (consulté le 22/06/2020)

<sup>154</sup> *Ibid.*

<sup>155</sup> Unicef (11 mars 2019). « 2018 : ANNÉE LA PLUS MEURTRIÈRE POUR LES ENFANTS EN SYRIE APRÈS 8 ANS DE GUERRE ». (consulté le 23/06/2020)

Par ailleurs, de manière plus locale, les civils peuvent pâtir directement du conflit dans la mesure où, par exemple, en 2013, après l'attaque chimique en Ghouta Orientale, les forces militaires syriennes se sont réfugiées chez les habitants pour éviter d'être la cible d'attaques aériennes américaines.<sup>156</sup>

- **Attaques ciblées**

S'ajoutant aux bombardements indiscriminés de la coalition russo-syrienne, des attaques ciblées ont eu lieu contre les civils notamment dans les gouvernorats d'Idlib, de Hama et d'Alep. **Des attaques « visant directement des logements civils, des écoles, des boulangeries, des opérations de secours, des hôpitaux et des structures médicales,** notamment avec des tirs d'artillerie et des frappes aériennes, tuant et blessant des centaines de civils, y compris du personnel médical et des services de secours. »<sup>157</sup>

Des **actes de torture également ciblés contre le personnel soignant syrien** ont également eu lieu, notamment à Idlib sous le contrôle l'opposition au régime, les médecins étant « considérés comme ennemis du régime » et accusés « de soigner les terroristes ».<sup>158</sup>

Les populations habitant en territoires occupés par les forces de Bachar al-Assad ont aussi subi des viols ou violences sexuelles.<sup>159</sup>

L'administration kurde n'est pour sa part pas exempte de tout reproche. En effet, elle a fait subir, selon le rapport d'Amnesty international, des détentions arbitraires et des arrestations forcées à des civils présents dans la zone sous son contrôle. Les personnes en question, arrêtées à Raqqa, « travaillaient pour des organisations locales et internationales œuvrant à Raqqa depuis 2017 dans le domaine de l'éducation et de l'aide au développement ».<sup>160</sup>

- **Arrestations arbitraires, tortures et disparitions forcées**

**Des attaques ciblées contre les Kurdes** ont été observées en janvier 2018 lorsque les Turcs et des unités de l'ASL ont lancé une offensive sur Afrin. Bilan : des civils tués, des faits d'arrestations illégales, de la torture, des exécutions sommaires de kurdes mais aussi des disparitions forcées de civils<sup>161</sup>.

**Des détentions arbitraires et de la torture ont été observées dans le nord de la Syrie et perpétrées par « des groupes armés soutenus par la Turquie »** visant « les personnes critiquant les agissements des groupes armés ou considérées comme des soutiens des anciennes autorités à Afrine, y compris les militant-e-s »<sup>162</sup>.

Les civils subissent, par ailleurs, **de la part des groupes antigouvernementaux djihadistes des arrestations arbitraires, des actes de torture** (pouvant viser des minorités religieuses comme les alaouites), des enlèvements ciblant des opposants politiques ainsi que des journalistes locaux<sup>163</sup>. Les attentats à la voiture piégée font également des morts parmi les populations.

---

<sup>156</sup> Danish Immigration Service (Août 2017). « Recruitment Practices in Government-controlled Areas and in Areas under Opposition Control, Involvement of Public Servants and Civilians in the Armed Conflict and Issues Related to Exiting Syria ». (consulté le 23/06/2020)

<sup>157</sup> *Ibid.*

<sup>158</sup> Allant, S. (2018). « Syrie : au péril de soigner. *ARTE Reportage* [en ligne], (consulté le 20/06/2020)

<sup>159</sup> Human Rights Watch (2019). « Rapport mondial 2019 ». (consulté le 22/06/2020)

<sup>160</sup> Amnesty International (2019). « Syrie 2019 ». (consulté le 22/06/2020)

<sup>161</sup> Amnesty International (2019). « Syrie 2019 ». (consulté le 22/06/2020)

<sup>162</sup> *Ibid.*

<sup>163</sup> Human Rights Watch (2019). « Rapport mondial 2019 ». (consulté le 22/06/2020)

Un rapport de l'Ofpra indique que **l'EI n'hésite pas à exécuter des habitants** soupçonnés d'appartenir à l'ASL ou de communiquer avec eux, des journalistes, des médecins, ou des personnes qu'ils accusent d'apostasie, dans les zones qu'il contrôle.<sup>164</sup>

Des mutilations, des exécutions sommaires, de la torture et des détentions ont également été commises par des membres de l'EI sur des mineurs « accusés d'être membres de l'ASL ou de la soutenir ».<sup>165</sup>

Le rapport précise également qu'en 2014, des enfants kurdes âgés de 14 à 16 ans ont été enlevés par l'EI, ont subi « des **sessions quotidiennes d'endoctrinement** et ont été contraints de visionner des vidéos de décapitations et d'attaques de l'EI ».<sup>166</sup>

De la part du gouvernement et ce depuis 2011 dans les zones qu'il contrôle, la population syrienne a subi des arrestations arbitraires et des **disparitions forcées : 90 000 personnes** pour ce dernier fait, à date du 30 août 2018.<sup>167</sup> Des cibles bien précises parmi les personnes arrêtées : « d'anciens combattants réconciliés avec le gouvernement, des proches de commandants de groupes armés, des travailleurs et travailleuses humanitaires et des proches de militant-e-s déplacés dans le nord-ouest de la Syrie »<sup>168</sup>. En parallèle, les détentions arbitraires et les disparitions forcées ont continué depuis 2011 pour « des travailleurs et travailleuses humanitaires, des avocat-e-s, des journalistes, des militant-e-s pacifiques, des personnes ayant critiqué le gouvernement ou s'y étant opposées, et des personnes arrêtées à la place de membres de leur famille recherchés par les autorités »<sup>169</sup>.

Au surplus, un rapport d'Amnesty international dénonce les conditions de détention dans la prison de Saydnaya, dont les détenus sont en majorité des civils arrêtés par le gouvernement depuis le début des mouvements d'oppositions de 2011 et qui ont été perçus comme des opposants au régime. Ces prisonniers sont **détenus dans des conditions [traduction] « s'apparentant à de la disparition forcée »**, ils sont torturés et subissent des [traduction] « exécutions extra-judiciaires secrètes » via le procédé de la pendaison, après un procès militaire expéditif<sup>170</sup>. Amnesty International estime **entre 5 000 et 13 000 le nombre de personnes exécutées de manière extra-judiciaire dans la prison de Saydnaya entre septembre 2011 et décembre 2015**.<sup>171</sup>

Des conditions similaires ont été observées dans la prison d'Adra à la suite du témoignage d'anciens détenus de la prison, dans laquelle sont emprisonnés des opposants au régime ou certains manifestants actifs en 2011.<sup>172</sup>

#### • **Violences sexuelles envers les hommes et les minorités sexuelles**

Un rapport de 2017 du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés indique que les hommes et les garçons en Syrie sont également victimes de **violences et de tortures sexuelles commises par de multiples parties au conflit**. L'écart-type de l'âge des personnes témoignant est très élevé. En effet, l'âge varie **de garçons de dix ans à des hommes de 80 ans**.

Depuis le début du conflit, **des militants perçus comme efféminés ou comme homosexuels** « auraient fait l'objet d'arrestations arbitraires et de sévices sexuels » incluant des pratiques de viol en

---

<sup>164</sup> Ofpra (27 avril 2017). « Traitement des combattants de l'Armée Syrienne Libre prisonniers de l'organisation Etat Islamique ». (consulté le 23/06/2020)

<sup>165</sup> *Ibid.*

<sup>166</sup> *Ibid.*

<sup>167</sup> *Ibid.*

<sup>168</sup> Amnesty International (2019). « Syrie 2019 ». (consulté le 22/06/2020)

<sup>169</sup> *Ibid.*

<sup>170</sup> Amnesty international (2017). « HUMAN SLAUGHTERHOUSE. MASS HANGINGS AND EXTERMINATION AT SAYDNAYA PRISON, SYRIA ». (consulté le 23/06/2020)

<sup>171</sup> *Ibid.*

<sup>172</sup> Trégan, F. (2018). « Syrie : Adra, les survivantes ». *ARTE Reportage* [en ligne], (consulté le 20/06/2020)

guise de torture par le régime<sup>173</sup>. Un rapport de l'Ofpra fait également état de nombreuses exactions de la part des groupes djihadistes en présence : le Front Al-Nosra et l'EI<sup>174</sup>.

- **La situation des mineurs**

En Syrie, **les enfants font partie des premières victimes du conflit**. Ceux-ci n'échappent pas aux bombardements ou aux attaques chimiques ainsi qu'aux conditions sanitaires inhumaines dans certains camps de réfugiés à l'extérieur comme à l'intérieur du pays. Lors d'attaques aériennes, des écoles ont été visées et détruites (478 depuis 2014), beaucoup d'enfants souffrent de malnutrition, la majorité sont déscolarisés (2,8 millions) et sont confrontés aux horreurs de la guerre.<sup>175</sup>

Provenant d'anciens territoires contrôlés par l'EI et après avoir vécu des atrocités, des « **milliers d'enfants non-accompagnés** » ont rejoint au fil des années le camp d'Al-Hol et y tentent de survivre avec l'aide humanitaire qui y est mise en place. Des enfants meurent de malnutrition ou de déshydratation et une majorité de femmes enceintes n'ont d'autre choix que d'accoucher dans leur tente.<sup>176</sup>

Human Rights Watch explique que **les forces gouvernementales et les groupes armés ont utilisé les écoles comme bases militaires** opérationnelles. **Le régime a également soumis des élèves à des interrogatoires et « les ont passés à tabac** pour de prétendues activités anti-gouvernementales ». <sup>177</sup>

**Les enfants sont aussi parfois enrôlés de force** dans le conflit et certains combats violent le droit international. Les groupes d'opposition armés comptent parmi leurs rangs militaires ou non-militaires des enfants parfois âgés de 14 ou 16 ans agissant contre les forces gouvernementales<sup>178</sup>. Les forces kurdes du YPG ont également enrôlé des enfants dans les camps de réfugiés du Nord-est du pays, sous leur zone de contrôle.<sup>179</sup> Un rapport du secrétaire général de l'ONU de 2016 confirme cet enrôlement et en attribue d'autres à l'EIL, au Front Al-Nosra et à l'ASL.<sup>180</sup>

- **La situation des femmes**

Les femmes sont également considérablement touchées par le conflit syrien et font partie des nombreuses victimes de la cruauté des différentes parties au conflit. En effet, Human Rights Watch a pu interviewer des femmes ayant échappé à l'EI et qui étaient réduites à un **esclavage sexuel**. La logique du groupe djihadiste consiste à assujettir des [traduction] « **femmes et des filles non-musulmanes** à l'esclavage sexuel »<sup>181</sup>.

**Un système, décrit comme organisé**, [traduction] « de viols et d'agressions sexuelles, d'esclavage sexuel et de mariage forcé »<sup>182</sup>.

---

<sup>173</sup> Ofpra (16 janvier 2015). « Syrie: La situation des minorités sexuelles et de genre ». (consulté le 25/06/2020)

<sup>174</sup> *Ibid.*

<sup>175</sup> Unicef. « GUERRE ET CONFLIT EN SYRIE : LES ENFANTS SONT LES PRINCIPALES VICTIMES ». (consulté le 23/06/2020)

<sup>176</sup> MSF (16 mai 2019). « Women and children continue to suffer in northeast Syria's Al Hol camp ». (consulté le 23/06/2020)

<sup>177</sup> Human Rights Watch (5 juin 2013). « Syrie : Les attaques contre les écoles mettent les enfants en danger ». (consulté le 23/06/2020)

<sup>178</sup> Human Rights Watch (29 novembre 2012). « Syria: Opposition Using Children in Conflict ». (consulté le 24/06/2020)

<sup>179</sup> France24 avec AFP (03 août 2018). « Syrie : les milices kurdes recrutent des enfants déplacés, selon HRW ». France24 [en ligne], (consulté le 24/06/2020)

<sup>180</sup> Rapport du secrétaire général (20 avril 2016). « Le sort des enfants en temps de conflit armé ». ONU, (consulté le 24/06/2020)

<sup>181</sup> Human Rights Watch (05 septembre 2015). « Slavery: The ISIS Rules ». (consulté le 24/06/2020)

<sup>182</sup> *Ibid.*

Un rapport de 2013 de Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) a révélé que des civils (hommes, femmes et enfants) et notamment des femmes étaient victimes de **viols et d'agressions sexuelles par les forces gouvernementales**. Des méthodes également employées dans les centres de détentions officiels du régime.<sup>183</sup>

Des viols et violences sexuelles **également commis par les groupes armés non-gouvernementaux** n'excluant aucun d'entre eux. Le rapport qualifie ces actes « de crimes contre l'humanité » au regard du droit international au titre « d'attaques généralisées et systématiques contre la population civile ». Une qualification également employée par la Commission d'enquête internationale sur la Syrie en 2012.<sup>184</sup>

Les femmes sont également enlevées, chez elles ou lors de passages à des points de contrôles, par des membres du régime ou encore des membres de groupes armés non-gouvernementaux. Ces **enlèvements** viseraient selon le rapport à collecter « des renseignements sur la partie adverse et, parfois, [...] à **utiliser ces femmes comme monnaie d'échange** pour négocier la libération d'un prisonnier »<sup>185</sup>.

#### • La situation des minorités ethniques et religieuses

S'agissant des **minorités ethniques**, les **kurdes**, représentant « entre 8 et 15% de la population du pays »<sup>186</sup>, sont les cibles des exactions commises par l'EI, celui-ci les visant via des expulsions de territoires (de Raqqa en 2014 notamment), des enlèvements (incluant des enfants) et via des endoctrinements et « mauvais traitements » des personnes enlevées.<sup>187</sup>

vu leur nombre réduit d'environ deux-tiers, en 2020, selon l'ONG de défense des droits des minorités Société pour les peuples menacés (STP). Les Yézides sont globalement localisés dans les zones d'Afrin et d'Hassakeh.

Depuis le début du conflit, beaucoup de villages « se sont retrouvés à proximité des lignes de front avec Daech (EI) et/ou du Front Al-Nosra, à la fois à Afrin et à Hassakeh » et donc certains villages ont fait l'objet de la part de ces groupes djihadistes d'« attaques ciblées et de massacres ». Certaines exactions sont rapportées envers cette communauté par les Turcs et leurs alliés des milices syriennes de l'ASL lors de l'invasion d'Afrin en janvier 2018. Des cas de destruction de sanctuaires religieux, de conversions de forces à l'islam, d'enlèvements, de torture et d'assassinats sont recensés. Toutefois, rien de certain quant au caractère ciblé et religieux de ces persécutions.<sup>188</sup>

Dans les gouvernorats de Raqqa et d'Hassaké, les **populations arabes** sont minoritaires face aux kurdes et depuis 2015, ces-dernières « ont expulsé de nombreux habitants arabes » de ces zones « en les accusant de sympathie avec l'Etat islamique »<sup>189</sup>. Situation qui n'est pas généralisée au reste du pays.

Concernant maintenant les **minorités religieuses**, les **alaouites**, concernant « 8 à 15% de la population syrienne » et étant considérée comme la religion de l'élite syrienne, sont associés au régime par les groupes djihadistes, tels que Al-Nosra ou l'EI qui persécutent les civils de cette confession.<sup>190</sup>

---

<sup>183</sup> Fidh (Avril 2013). « VIOLENCES A L'ENCONTRE DES FEMMES EN SYRIE : BRISER LE SILENCE ». (consulté le 24/06/2020)

<sup>184</sup> *Ibid.*

<sup>185</sup> *Ibid.*

<sup>186</sup> Ofpra (17 novembre 2016). « Syrie: les communautés ethniques et religieuses depuis le début du conflit ». (consulté le 24/06/2020)

<sup>187</sup> *Ibid.*

<sup>188</sup> *Ibid.*

<sup>189</sup> *Ibid.*

<sup>190</sup> *Ibid.*

Les **chrétiens** représentent 8 à 10% de la population syrienne. La cohabitation dans les zones contrôlées par les kurdes se déroule de manière globalement apaisée, cependant, cela n'est pas le cas au sein des zones contrôlées par l'EI.

En effet, bien que l'écrasante majorité des familles chrétiennes ont fui les combats à la vue de l'avancée de l'EI en Syrie, certains groupes d'individus sont restés sur place et ont fait l'objet de massacres, de menaces de mort et d'enlèvements par les djihadistes.<sup>191</sup>

Les civils **Druzes** sont également sujets aux attaques perpétrées par des groupes djihadistes. Des massacres en raison de leur religion et des destructions de leur lieux de culte, en 2015 dans la province d'Idlib, par le Front Al-Nosra, ont tué au passage 30 civils druzes.<sup>192</sup>

Les civils **Chiites** et notamment les ismaélites et les duodécimains, qui représentent à eux-deux 2% de la population syrienne, ont été la cible en 2015 des groupes djihadistes en présence. Des meurtres et des enlèvements de chiites ont été signalés ainsi que des massacres et enlèvements de l'EI en 2015<sup>193</sup>.

En 2018-2019, le blocage des frontières par le Liban, la Jordanie et la Turquie, réticents à accueillir de nouveaux réfugiés syriens, a exposé ces derniers « au risque de subir de nouvelles attaques, violences et persécutions en Syrie. »<sup>194</sup>

- **Enrôlement forcé**

Un rapport produit en février 2013, par la commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie pour le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, a indiqué que, du fait de nombreux jeunes hommes ne réalisant pas leur service militaire obligatoire, **le régime de Damas a enrôlé « de jeunes hommes arrêtés à des postes de contrôle ou durant des attaques contre des secteurs civils »**.<sup>195</sup>

Le recrutement forcé de jeunes hommes de moins de 18 ans n'est pas avéré et non documenté mais cette possibilité ne peut pas être exclue, selon un rapport du service d'immigration danois. Ce même rapport met en avant le fait que le gouvernement fait pression sur la population pour que celle-ci coopère avec lui en lui fournissant des informations et qu'un refus peut s'apparenter comme le fait d'être opposé au régime.

Concernant les groupes d'opposition non-étatiques, **les sources ne s'accordent pas** au sujet de l'enrôlement forcé en raison de la difficulté des différents contextes locaux et des acteurs qui contrôlent les zones. Une opinion semble faire consensus, celle que **les recrutements se déroulent généralement de manière pacifique et qu'ils ont lieu pour des raisons ethniques, économiques ou encore religieuses**. Il est possible que certains groupes djihadistes comme Al-Nosra recrutent des combattants de manière violente mais cela ne fait pas l'unanimité.

**Un autre fait est également certain : celui de l'enrôlement de mineurs** dans les groupes militaires non étatiques. Ceux-ci peuvent être recrutés par la voie de l'endoctrinement religieux et être associés ou non à des rôles armés.<sup>196</sup>

---

<sup>191</sup> *Ibid.*

<sup>192</sup> *Ibid.*

<sup>193</sup> *Ibid.*

<sup>194</sup> Amnesty International (2019). « Syrie 2019 ». (consulté le 22/06/2020)

<sup>195</sup> Nations Unies (05 février 2013). « Report of the Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic ». (consulté le 23/06/2020)

<sup>196</sup> *Ibid.*

De manière plus indirecte, les groupes djihadistes font pression sur les populations qu'ils contrôlent et les obligent à collaborer et à les aider en matière [traduction] d' « abris, de nourriture et d'informations ». **Un refus de collaboration peut être puni**, à l'image du groupe Al-Nosra qui a établi [traduction] « une structure légale pour punir ceux qui ne les aident pas, incluant des châtements physiques. »<sup>197</sup>

- **Conséquences sur l'accès aux ressources**

S'agissant des conséquences du conflit sur l'accès aux ressources, **dans le nord de la Syrie, l'armée turque et les groupes d'opposition qu'elle soutient se sont attribué les biens immobiliers et autres possessions des habitants** de la zone, qui doivent parfois « verser de l'argent pour pouvoir récupérer des véhicules ou d'autres biens volés »<sup>198</sup>.

En 2018, le groupe Hayat Tahrir al-Cham présent à Idlib a par **ailleurs entravé « l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire** dans les zones qu'il contrôlait »<sup>199</sup>.

À l'instar du groupe Hayat Tahrir al-Cham, les « **forces gouvernementales ont continué de restreindre l'accès aux services d'aide humanitaire de l'ONU** dans toute la Syrie »<sup>200</sup>. Une attitude dont pâtissent notamment les camps comme celui de Rukban.

De manière plus globale, **les civils fuyant les combats se retrouvent à loger « dans des camps de fortune, des écoles et des mosquées »** n'ont « qu'un accès limité à une aide, aux services de première nécessité, à la nourriture, aux soins de santé, à l'éducation et à des possibilités d'assurer leur subsistance ». <sup>201</sup>

Par exemple, dans le camp d'Al Hol, camps accueillant le plus grand nombre de personnes déplacés, **390 personnes y sont mortes à cause des conditions sanitaires déplorables**, « des suites d'une pneumonie, de déshydratation ou de malnutrition » selon la Commission d'enquête de l'ONU.<sup>202</sup>

L'accès aux soins pour la population syrienne est compliqué et mis en péril par les combats. **Les hôpitaux de certaines zones sont bombardés**, certaines parties au conflit empêchent l'aide humanitaire de parvenir dans les zones sous leur contrôle et ainsi des personnes ayant besoin de se faire opérer ou de se soigner ne le peuvent par manque de moyens<sup>203</sup>.

Dans les camps de déplacés internes d'Al-Hol, les conditions sanitaires sont déplorables et l'apport en ressources est dépendant de l'aide humanitaire. Une crise humanitaire s'est développée dans le camps, l'apport en ressources est variable, mal réparti et la population manque de [traduction] « nourriture, d'eau, d'abris, d'installations sanitaires et de soins »<sup>204</sup>.

Enfin, dans les villes qui étaient auparavant en proie aux combats, comme Morek dans le nord de la Syrie, il s'agit à présent de **reconstruire toutes les infrastructures permettant un accès aux ressources : égouts, électricité et eau potable.**<sup>205</sup>

---

<sup>197</sup> *Ibid.*

<sup>198</sup> Amnesty International (2019). « Syrie 2019 ». (consulté le 22/06/2020)

<sup>199</sup> *Ibid.*

<sup>200</sup> *Ibid.*

<sup>201</sup> *Ibid.*

<sup>202</sup> *Ibid.*

<sup>203</sup> Unicef (18 février 2020). « PLUS D'UN DEMI-MILLION D'ENFANTS CONTRAINTS DE FUIR LE NORD-OUEST DE LA SYRIE ». (consulté le 23/06/2020)

<sup>204</sup> MSF (16 mai 2019). « Women and children continue to suffer in northeast Syria's Al Hol camp ». (consulté le 23/06/2020)

<sup>205</sup> Allant, S. (2018). « Syrie : Morek, une ville à reconstruire ». *ARTE Reportage* [en ligne], (consulté le 26/06/2020)

## • Déplacements de population

Selon des données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le conflit armé en Syrie aurait provoqué l'exil de plus **de 5,5 millions de réfugiés syriens**<sup>206</sup>, dont 2,5 millions d'enfants<sup>207</sup>, vers des pays limitrophes comme la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Irak ou encore l'Égypte, faisant de « la Syrie la plus grande crise migratoire de notre temps »<sup>208</sup>. La Turquie serait le pays qui accueille le plus de réfugiés syriens, avec plus de 3,5 millions de syriens, le Liban en accueillerait plus de 800 millions et la Jordanie plus de 600 millions<sup>209</sup>. Parmi ces réfugiés syriens, plus de 200 millions d'entre eux vivent dans des camps de réfugiés aux frontières de la Syrie, dans des conditions souvent déplorables avec une majorité d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté. Parmi ces camps de réfugiés figurent les camps de Za'atari et d'Azraq en Jordanie, par exemple. Les autres réfugiés syriens, comme au Liban où il n'existe pas de véritables camps de réfugiés<sup>210</sup>, vivent dans des communautés urbaines ou rurales, partageant souvent des habitations de fortune avec d'autres familles réfugiées. Par ailleurs, ces pays limitrophes ont parfois mis en œuvre des politiques allant à l'encontre des réfugiés syriens comme un blocage aux frontières, une difficulté pour conserver un statut légal

Par ailleurs, **plus de 6,6 millions de syriens**<sup>211</sup>, dont 2,5 millions d'enfants, sont déplacés internes, depuis le début du conflit, afin de fuir les zones de combats et de bombardements. De nombreux d'entre eux, fuyant notamment les zones de combats et les régions contrôlées par l'État islamique, vivent dans des camps, dont les plus connus sont situés au nord-est du pays comme **celui d'Al-Hol, qui accueille plus de 65 000 personnes dont 240 enfants**<sup>212</sup>, ainsi que celui d'Ein Issa, accueillant plus de 12 000 personnes.

Malgré un certain recul de l'État islamique en Syrie, depuis la fin de l'année 2017, les combats se poursuivent entre le régime de Bachar al-Assad et les groupes rebelles dans certaines régions de la Syrie. Ainsi, entre décembre 2019 et février 2020, plus de 900 000 personnes ont dû fuir la ville d'Idlib, dernier bastion des groupes rebelles, dont 500 000 enfants<sup>213</sup>.

## • Une réinstallation empêchée ?

À la suite d'un certain recul de l'EI en Syrie ainsi qu'à la reprise progressive du contrôle du territoire par le gouvernement syrien à partir de 2017, les Syriens déplacés au sein du pays ainsi que certains réfugiés syriens ont commencé à se réinstaller dans les zones qu'ils avaient dû fuir. Cependant, cette réinstallation a parfois été rendue difficile à cause des mines antipersonnel<sup>214</sup>, souvent laissées par le groupe EI dans ses fuites, mais aussi parfois empêchée notamment à cause de la loi n°10<sup>215</sup> adoptée par le régime de Bachar al-Assad en avril 2018. Cette loi permet au gouvernement syrien **d'exproprier des habitants sans compensation - si ces derniers sont dans l'incapacité de présenter des titres de propriété dans un délai de 30 jours après la prise du décret par les collectivités locales**<sup>216</sup> - dans les

<sup>206</sup> <https://data2.unhcr.org/en/situations/syria>

<sup>207</sup> <https://www.unicef.fr/dossier/syrie>

<sup>208</sup> Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés depuis le 1er janvier 2016

<sup>209</sup> <https://data2.unhcr.org/en/situations/syria>

<sup>210</sup> <https://www.unhcr.org/syria-emergency.html>

<sup>211</sup> Ibid

<sup>212</sup> <https://www.unicef.fr/article/2018-annee-la-plus-meurtriere-pour-les-enfants-en-syrie-apres-8-ans-de-guerre>

<sup>213</sup> <https://www.unicef.fr/article/plus-d-un-demi-million-d-enfants-contraints-de-fuir-le-nord-ouest-de-la-syrie>

<sup>214</sup> Le Collimateur, *Le Moyen-Orient après Daesh*, 10 mars 2020

<sup>215</sup> <https://www.hrw.org/fr/world-report/2019/country-chapters/325364#08074d>

<sup>216</sup> France 24, *En Syrie, le régime veut reconstruire en expropriant des millions de déplacés et de réfugiés*, 12 novembre 2018



zones ravagées par le conflit où sont prévues des projets de réhabilitation et de reconstruction. Malgré l'amendement de cette loi par le parlement syrien, en novembre 2018, à la suite de la pression internationale, **le gouvernement syrien serait tout de même parvenu à restreindre la réinstallation de nombreux syriens, notamment issus de la Ghouta orientale ainsi que de la ville de Deraya, désireux de retourner chez eux.**